

ABONNEMENTS

Suisse Fr. 14.-
 Av. Bulletin off. . Fr. 21.50
 Etranger Fr. 22.-
 Av. Bulletin off. . Fr. 29.-
 Chèques post. Il c 58
 Joindre 20 ct.
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :
 Martigny, tél. (026) 6 10 31

Le Confédéré

Organe du
PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ

ANNONCES :
 Canton 12 ct. / Suisse 13 ct.
RÉCLAMES : 30 ct.
 Avis mortuaires : 25 ct.
 Régie des annonces :
 Publicitas Sion et succursales

Parti radical-démocratique valaisan

Assemblée des délégués

Les délégués des sections du parti radical-démocratique valaisan
 sont convoqués en assemblée

**samedi 24 septembre 1955, à 14 h. 45
 à Martigny-Ville**

à l'ancienne halle de gymnastique (près de la gendarmerie)

ORDRE DU JOUR : Elections fédérales.

Les radicaux veulent la réduction des cotisations AVS imposées aux professions indépendantes

Le 23 juin dernier, M. André Guinand, radical de Genève, au cours de la session du Conseil national, posait la question suivante :

Le Conseil fédéral a accepté, il y a deux ans, un postulat relatif à la réduction des cotisations des professions indépendantes (artisans, commerçants, industriels et professions libérales) à l'assurance-vieillesse et survivants sous la forme d'une réduction de 25 % du revenu professionnel pris en considération. Depuis lors le Conseil fédéral n'a pas fait de rapport ou de propositions à ce sujet. Le Conseil fédéral est invité à dire où en est l'étude de cette question et quand il compte présenter des propositions de réalisation de ce postulat.

Voici la réponse qu'il reçut du Conseil fédéral :

Le Conseil fédéral avait accepté une motion sous forme de postulat, pour l'étudier à l'occasion d'une éventuelle révision de la loi sur l'AVS. Comme aucune révision n'a eu lieu depuis lors, il n'y avait

pas lieu non plus de faire rapport ou de présenter une proposition. L'occasion s'en présentera dès qu'une décision aura été prise quant à la prochaine révision de la loi. Les travaux relatifs à cette révision sont en cours.

Les statues de Peron et de son épouse jetées à bas

Les insurgés argentins, entrés en vainqueurs à Buenos Aires, ont commencé par détruire toutes les traces du régime péroniste. Les statues de Juan et d'Evita Peron ont été renversées et réduites en poussière. Les places et les rues ont été débaptisées. Le général Lonardi, chef de la junte militaire, a prononcé la dissolution du Congrès et a fait libérer tous les prisonniers politiques du régime péroniste.

Le fils Dominici se tait...

Dans le cabinet du juge d'instruction Carrias, à Digne, a eu lieu une confrontation de certains membres de la famille Dominici dans le cadre de la nouvelle enquête ouverte sur cette affaire. Gustave Dominici, fils du condamné, a gardé le mutisme complet au cours de cette confrontation.

La Suisse et les assurances sociales

Les socialistes à la recherche d'arguments électoraux s'efforcent de convaincre l'opinion publique que notre pays est très en retard en matière de politique sociale. Dans une série d'articles, le Professeur Max Weber, ancien conseiller fédéral, s'emploie à prouver la « stagnation » en matière d'assurances.

Selon les statistiques internationales publiées il y a déjà quelques années, la Suisse ne serait pas en bonne posture. En réalité — et sur la base des recommandations internationales — elle remplit pratiquement les conditions voulues. On omet d'ajouter que les statistiques ne parlent que des institutions soumises à la législation fédérale, mais qu'elles ne font mention ni des législations cantonales, ni des réalisations privées.

On ne dispose pas de données précises sur les sommes affectées à des buts d'ordre social en Suisse. Les charges brutes de la Confédération en faveur de l'hygiène, de l'AVS, de l'aide complémentaire à la vieillesse, de l'assistance et d'autres buts sociaux atteignaient plus de 343 millions, celles des cantons 416 millions et celles des communes 256 millions. On n'est pas loin de la vérité en chiffrant à plus de 950 millions le total de ces charges brutes. D'autre part, en se basant sur le revenu national de 1952, on constate que les prestations sociales des employeurs de l'économie privée ont atteint approximativement la somme de 1 milliard et 50 millions. Et de nombreux postes ne sont pas compris dans ce chiffre ; si bien qu'on peut évaluer le total des prestations privées entre 1200 et 1505 millions. Au total donc, l'économie privée et l'Etat dépasseraient largement les deux milliards affectés à des buts sociaux, soit le 10 % du revenu national.

Rappelons que partout où la législation fédérale s'est révélée insuffisante, il a été suppléé par la voie contractuelle et les conventions collectives de travail auxquelles les parties intéressées employeurs et syndicats donnent la préférence.

On omet de dire que les nations en apparence à la tête des statistiques internationales ont été obligées de charger l'Etat de toute la politique sociale parce que l'économie privée n'était pas en mesure de le faire. On remarque aussi une chose intéressante : les pays qui connaissent les

niveaux de vie les plus élevés sont aussi ceux où, proportionnellement, les charges sociales sont les moins fortes par habitant. C'est ainsi que la Suisse se trouve en bonne compagnie avec les Etats-Unis, par exemple.

Depuis 1945, il y a eu l'AVS, les allocations familiales aux ouvriers agricoles et aux paysans de la montagne, la nouvelle loi sur l'assurance-chômage, le nouveau régime de compensation pour perte de gain. Sont en train d'être mis sur pied : la révision de l'assurance-maladie, l'adjonction de l'assurance-maternité et l'assurance-invalidité pour l'examen de laquelle une commission d'experts vient d'être créée. Le système des caisses de compensation familiales se développe et onze cantons leur ont donné une réglementation de droit public.

Les efforts en matière d'assurances sociales des pouvoirs publics et de l'économie privée sont nets. Ils se développeront encore et il est faux de parler de stagnation.

La loi fédérale de 1914 sur le travail dans les fabriques (arrêté d'exécution de 1919) est loin d'être périmée ou désuète. Elle a fait ses preuves et, aujourd'hui encore, elle peut être considérée comme exemplaire. Le professeur WEBER oublie d'ailleurs les lois fédérales suivantes, promulguées après 1919 : loi de 1920 sur la durée du travail dans les chemins de fer ; loi de 1930 sur la formation professionnelle ; loi de 1922 sur le travail des femmes et des jeunes gens dans l'industrie ; loi de 1938 sur l'âge minimum d'admission au travail ; lois (édictees en 1934 et 1947) sur le repos, dans différentes branches de l'économie ; arrêté de 1939 sur la compensation des pertes de gain et de salaire ; l'arrêté de 1940 sur les conflits collectifs de travail ; lois et arrêtés (1925-1947) sur la prévention des accidents et sur les maladies professionnelles ; loi de 1940 sur le travail à domicile ; loi de 1941 sur les voyageurs de commerce ; loi de 1951 sur l'assurance-chômage et le placement, etc. Parmi ces textes, il y en a qui concernent également les métiers et le commerce. D'ailleurs, il y a longtemps que, sur le terrain fédéral, ce sont les dispositions relatives au contrat de travail-type qui sont applicables, dans une large mesure, à l'artisanat, aux métiers et au commerce.

Grône

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

XXV^e CONGRÈS DES JEUNESSES RADICALES VALAISANNES

★★

Programme de la journée

- Dès 12 h. 30 Arrivée des sociétés à l'Est du village (Croix du Pont).
- 13 h. Remise de la bannière cantonale par la section de Sembrancher.
- 13 h. 30 Discours de réception — Vin d'honneur.
- 14 h. Cortège officiel, défilé par sociétés, emplacement de fête.
- Dès 15 h. Discours et productions des fanfares invitées.
- 18 h. Clôture officielle de ce XXV^e Congrès.
- Dès 18 h. Grand BAL conduit par l'orchestre « Marcel ».

Arrivée des trains : Montant à 12 h. 26 — Descendant à 12 h. 35 — Service de cars.

SAMEDI 24 SEPTEMBRE, dès 19 heures :

Grand Bal

conduit par l'orchestre « Marcel »

En salle et en plein air : 250 m²

Cantine — Tombola — Buffet froid — Raclette — Bar — Jeux divers
 Ambiance et gaieté

INVITATION CORDIALE

Bienvenue

Un air de fête salue l'aube de ce 25 septembre 1955 depuis si longtemps attendu. La jeune section de Jeunesse radicale de Grône, aidée par ses aînés, s'est mise résolument à la tâche pour recevoir simplement mais dignement cette belle phalange des Jeunesses radicales valaisannes et faire de ce XXV^e Congrès une réussite digne des précédents. Grône est heureuse et fière de vous accueillir ; elle a mis sa belle robe d'automne pour vous plaire, son cœur bat très fort dans sa vieille poitrine de pierres, fière de sa mission qui lui a été confiée. A vous tous, autorités fédérales, cantonales et communales, magistrats et orateurs aimés et écoutés du parti, à vous vaillantes fanfares qui avez si généreusement su unir l'art à la politique, à vous, jeunes élites radicales, forces vivantes et démocratiques, espoir de demain, avec vos beaux drapeaux qu'un vent d'automne anime vos devises en lettres d'or, raisons et symboles de tous vos efforts, nous vous adressons une sincère et cordiale bienvenue. Grône qui, dans ses murs, verra vos rangs s'unir, gardera de vous tous le plus beau souvenir.

J. M. — Le Comité.

Banque Populaire de Martigny

Tél. 61275 — Compte de chèques postaux Il c 1000

Capital et réserves : Fr. 2 000 000.—

Crédits commerciaux — Crédits de construction — Prêts hypothécaires et sous toutes autres formes
 Dépôts à vue ou à terme en compte courant — Carnets d'épargne — Obligations à 3 et 5 ans
 Gérance de titres

MARTIGNY

La Bâtiaz - Jeunesse radicale

A l'occasion du Congrès de Grône, les membres et sympathisants de la Jeunesse radicale sont invités à se trouver, dimanche à 11 h. 15, place de la Gare. Jeunes radicaux de La Bâtiaz, venez nombreux à Grône, dimanche!

Le Comité.

Une belle surprise!

...vous est réservée le dimanche 25 septembre, au stand de Martigny. La Société de tir organise son traditionnel Tir de clôture.

Profitez de gagner sa belle distinction aux cibles « Société » et « Souper ». Vous y trouverez à nouveau la cible « Fromage de Bagnes » si connue et appréciée, avec répartition finale.

A la cantine, notre ami D. Favre servira toute la journée ses célèbres tripes.

Amis du tir, consultez notre annonce et venez nombreux au stand, vous repartirez joyeux et contents car nous mettrons tout en œuvre pour que l'ambiance soit du tonnerre!

Bonne chance et... n'oubliez pas la date!

Stade municipal

Dimanche 25 courant, au stade, dès 13 h. 45, en match d'ouverture, Martigny II rencontrera Muraz I, sérieux prétendant à la promotion. L'équipe chère à Robert Keim, saura prendre ses dispositions pour éviter toute surprise. Dès 15 h. 30, Martigny I, qui pourra enfin compter sur son nouveau centre-avant R. Massy, mettra tout en œuvre pour prouver à ses fidèles supporters et amis, que la saison qui débute lui permet tous les espoirs.

Les fatigues du récent cours de répétition ne sont plus qu'un mauvais souvenir et ce match de dimanche promet d'être passionnant.

Tous, dimanche au stade, puis à la Saint-Michel au Bourg pour fêter, nous l'espérons, une victoire.

La Saint-Michel au Bourg

Les Bordillons fêteront, dimanche 25 septembre, la Saint-Michel. A 11 heures, sur la place Centrale, la Fanfare municipale se produira ainsi que dès 15 heures sur la place de fête du Pré-de-Foire.

Une grande kermesse est organisée avec bal, jeu de quilles et attractions diverses. Dès 18 heures, le restaurant « Edelweiss » (en salle) servira ses meilleures spécialités: raclette, saucisses grillées, etc., arrosées des meilleurs crus.

Amis du Bourg et de l'Edelweiss, ne manquez pas la Saint-Michel 1955!

Défilé de mode

La foule se pressait mercredi soir dans la nouvelle salle du Casino pour assister au défilé de mode organisé par les Grands Magasins « A l'Innovation ». La nouvelle mode automne-hiver 56 était largement représentée aux yeux des nombreuses admiratrices et des quelques admirateurs accourus pour l'occasion. Après la ligne H et A de l'année dernière, la mode s'est arrêtée sur la lettre « Y » qui donne le ton cette fois-ci. Certains modèles présentés en exclusivité à Martigny familiarisèrent bien vite le public à la nouvelle ligne.

Six gracieux mannequins professionnels ou... en herbe, engagés pour la circonstance, rendirent la manifestation plus agréable par leurs charmants sourires. Manteaux de ligne droite, tailleurs, robes en fin lainage, pièces de haute couture, venues de Paris, emplirent d'admiration l'assistance.

Des modèles originaux de Jacques Fath rehausèrent la valeur de ce défilé.

En plus des robes aux élégants mouvements drapés, on remarquait d'élégantes coiffures, tel ce béret qui donne un air coquin à « Française ».

Au Mikado

Dans le cadre charmant que chacun apprécie, venez vous délasser samedi et dimanche. Le talentueux violoniste viennois KLUG animera ces deux soirées, accompagné au piano par Brasey.



LES REVOLUTIONNAIRES ARGENTINS AU POUVOIR

Les forces des rebelles sont parvenues à vaincre le régime péroniste en Argentine. Le bâtiment de l'alliance nationaliste à Buenos-Aires a finalement, lui aussi, été occupé par les insurgés après avoir été bombardé par des blindés. Des actions de terroristes avaient encore été lancées de ce point d'appui péroniste.

Notre photo: Le quartier général de l'alliance nationaliste, dernier point d'appui péroniste à résister aux forces révolutionnaires.

LES SPORTS

Fête de lutte à Charrat

Amis lutteurs! la population tout entière et nos autorités vous disent avec fierté et enthousiasme: Soyés les bienvenus! Notre petit village est heureux et fier de vous recevoir et vous réserve une simple mais cordiale réception. Nous espérons que vous garderez de ces quelques instants passés à Charrat le meilleur des souvenirs; ce sera là notre récompense. A titre d'information, nous publions ci-après la liste des principaux lutteurs qui s'affronteront dimanche:

Joseph Malher, champion suisse; Ernest Hasler, champion lucernois; Walter Maser (Berne), ancien champion suisse; Werner Burki, fils de l'ancien roi des lutteurs Bumpliz (Berne); Hermann Weler, champion bernois; Agénor Champendal (Mont sur Rolle), champion vaudois (moyen); Gustave Buloz (Mont sur Rolle), champion vaudois mi-lourd; Antoine Locher, champion suisse (léger), Gampel; Hans Lehner (Gampel), champion valaisan poids coq; Albert Roten (Viège), ancien champion valaisan; Alphonse Frachebourg (Illarsaz), champion valaisan, léger; Joseph Knoering, champion romand (welter); Bernard Desismoz (Conthey), champion valaisan (lourd), etc.

Nous nous plaisons à relever que c'est pour la première fois en Valais que dans une fête de lutte on peut compter sur une aussi belle participation de lutteurs de grande classe; ceci doit inciter tous les amateurs de ce sport à venir nombreux, dimanche, à Charrat où le plus cordial des accueils leur est réservé. E. LUY.

Au Comptoir

En parcourant les différentes halles de la Foire de Lausanne, nous nous sommes naturellement attardés au village valaisan et plus spécialement au stand « Valaiski » de notre ami Charly Veuthey, Saxon. Tout en constatant une prédominance très marquée des « Flèches brunes » sur les « Flèches bleues et rouges », nous avons rencontré plusieurs de nos champions à ski se rendant à des camps d'entraînement, soit au chalet à Gobet (nordiques), soit à Macolin (alpins). C'est ainsi que nous avons vu Alphonse Supersaxo, qui convolera en justes noces le 1er octobre; Raymond Fellay, en pleine santé, Lorenz Possa, très souriant, Armand Genoud, toujours réservé, etc., etc. Malgré le beau temps actuel, la première neige nous a donc fait déjà penser sérieusement à la saison qui qui s'approche.

Levée d'opposition pour Massy

Nous apprenons que le F. C. Sierre a levé son opposition au transfert à Martigny du joueur Massy. Ce dernier pourra donc être incorporé dans l'équipe grenat.

Automobile-Club de Suisse

SECTION VALAIS

MANIFESTATIONS SPORTIVES

Automobilistes, augmentez votre sécurité routière en ayant constamment vos phares et vos freins bien réglés. Vous pourrez ainsi affronter sans grandes difficultés les obstacles qui jalonnent le parcours prévu pour le *Gymkhana Nocturne* du dimanche 25 septembre 1955, à 19 h. 30, sur la place des nouvelles casernes à Sion. Il s'agit, en effet, pour les participants à cette épreuve, d'accomplir un parcours entrecoupé d'une multitude d'obstacles qui ne peuvent être reconnus assez tôt et donc franchis sans pénalisation, que si les phares sont correctement réglés. C'est ainsi, par exemple, que les conducteurs roulant avec des phares réglés trop haut s'éblouiront eux-mêmes en arrivant devant un miroir ou qu'une barrière devant laquelle ils se trouveront ne s'ouvrira que si les feux de croisement sont correctement réglés. Un équipement électrique en bon ordre trouvera ainsi une juste récompense. Les trois premiers classés recevront un prix; le vainqueur participera à la finale suisse le 29 septembre 1955, à Langenthal, où seront désignés les automobilistes suisses qui seront invités à Monthléry pour la finale d'Europe.

Quant à ceux que le sort n'aura pas favorisés durant cette épreuve nocturne qui promet d'être très passionnante, ils sont conviés à participer à la course de régularité Sion-Nax, qui se courra le dimanche 2 octobre 1955, dès 10 heures. Car il s'agit de rejoindre Nax en passant sous les pyramides d'Euseigne, soit une distance de 33 km. 400, avec une moyenne imposée de 28 km.-heure, et contrôlée par plusieurs postes secrets établis sur le parcours, tout en respectant les règles habituelles de la circulation. La section Valais de l'Automobile-Club de Suisse offrira l'apéritif à Nax, à l'occasion de la journée des sections romandes, qui se mesureront sur le même parcours pour le Challenge romand, actuellement détenu par la section de Fribourg. Une belle journée en perspective sous le signe de la prudence, de la courtoisie et de la camaraderie.

Un grand moto-cross à Vevey

Dimanche 25 septembre aura lieu en Gilamont sur Vevey, le deuxième moto-cross de la Riviera Vaudoise, organisé par le Moto-Club de Vevey. Tout a été mis en œuvre pour donner satisfaction aux amateurs de sensations fortes. Une piste comprenant des montées rapides, des virages en épingle à cheveux, des bosses et des sauts, voilà ce que sera le terrain pour les prouesses des meilleurs crossmen nationaux de notre pays. Les essais débiteront à 9 heures et les courses à 14 heures. Le

programme des courses sera le suivant: 250 cc., 2 manches de 12 tours; 500 cc., 2 manches de 15 tours. Plus de 25 coureurs participeront à ce moto-cross comptant pour le championnat suisse des nationaux.

Que tous les sportifs de la région se donnent rendez-vous dimanche en Gilamont pour y voir du beau sport et de l'acrobatie motocycliste.

Le championnat du monde de boxe toutes catégories

A New-York s'est disputé le combat pour le titre de champion du monde toutes catégories entre le tenant, Rocky Marciano et le challenger, Archie Moore. Marciano a mis k. o. son adversaire au neuvième round et conserve donc son titre.

SION

« Versailles, domaine royal »

Lundi soir 26 septembre, à 20 h. 30, au cinéma Capitole, M. Gérald Van der Kemp, conservateur des musées de Versailles et de Trianon, présentera *Versailles domaine royal*.

Ce film en couleurs, qui a enthousiasmé la critique internationale, créé par un procédé nouveau de M. Roger Lagrave, fait en quelque sorte le contrepoint au *Si Versailles m'était conté* de Sacha Guitry.

Nos célèbres hôtes français seront introduits par M. Jean-René Bory, l'actif conservateur du musée de Coppet, et secrétaire général de la Société suisse des Amis de Versailles. Cette manifestation aura lieu sous les auspices de la Société des Amis de l'Art.

Un premier prix

Un jury composé d'artistes suisses a été appelé à juger une trentaine de projets de sculptures et dont le meilleur servira à la création d'une nouvelle fontaine de la ville de Berne.

C'est avec plaisir que nous apprenons que le premier prix a été décerné au grand sculpteur Willy Vuilleumier, professeur de modelage et de sculpture à notre école cantonale des Beaux-Arts du Valais, Sion. On sait que cet artiste y enseigne les dites branches avec succès depuis plus de cinq ans.

Vuilleumier a déjà remporté de nombreux prix à Genève, Berne, Soleure, Paris. Bien des villes suisses possèdent des fontaines originales conçues par l'artiste.

A Sion nous connaissons de lui les aigles en bronze surmontant la colonne de la fontaine de la Platta. A l'église d'Ecône, un saint Georges et deux anges, et qui figurent parmi les meilleures œuvres de l'artiste de Sion.

L'école cantonale des Beaux-Arts du Valais et partant, la ville de Sion, peuvent être fiers d'avoir un artiste de premier plan, dont la probité d'enseignement égale celle de sa magnifique profession de sculpteur.

A cet artiste, qui est un peu Valaisan, puisque sa mère était native de Vouvry, nous adressons nos plus vives félicitations.



Profondément touchés de l'affectueuse sympathie dont ils ont été entourés et par les hommages rendus à leur chère disparue,

Madame Agnès CHESEAUX-MAYE

Monsieur Martial CHESEAUX et son fils Jean-Jacques, Madame Oscar MAYE et ses enfants, expriment leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Le fonctionnaire :



« Je dis toujours à ma femme: Sers-toi chez les commerçants indépendants. Comme nous autres fonctionnaires, ils payent les impôts dont nous vivons, tandis que les grandes entreprises n'en payent presque pas. Tu sais d'ailleurs que chez les détaillants Usego*, on est bien servi et à bon compte. »

* Usego groupe plusieurs milliers d'épiciers indépendants qui peuvent ainsi s'approvisionner à bon compte et se font bénéficier le consommateur.

Grave?

Non...

... la grande efficacité SUNLIGHT apporte partout la propreté — la propreté SUNLIGHT!

extra-savonneux pur et doux profitable

SW 30 61

BIEN ENTENDU IL EST LAVÉ AU...

VITÉBLAN
anciennement Ca-Va-Vite

Vitéblan — blanc éclatant lessive faite en rien de temps

Laboratoire ROSTAL, Chamoson

SUN 17 B

Grande baisse de prix!



Maintenant plus que **Fr. 1.30** au lieu de Fr. 1.50

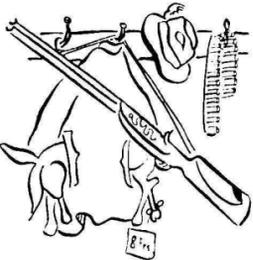
Si des milliers de ménagères ont été conquises à SUNOL, c'est qu'elles ont découvert en lui le produit idéal pour obtenir le plus simplement du monde le linge le plus beau. L'immense succès que rencontre partout le merveilleux SUNOL bleu permet d'en abaisser considérablement le prix. Dès aujourd'hui vous pourrez donc acquérir votre marque préférée au prix de *Fr. 1.30 seulement* - soit une économie de 20 cts sur chaque paquet de SUNOL. Plus que jamais, SUNOL est la lessive moderne avec laquelle on travaille de bon cœur!

SUNOL

blancheur immaculée de la manière la plus facile!

La marque de qualité de l'I.M.S.

Un produit Sunlight



Avant et après la chasse... un BON café VALRHONE

belles primes BONS VALRHONE Belles primes

Fiancés, acheteurs de meubles

Avant de contracter un achat, visitez les expositions

G. & A. Widmann
SION
PLACE DU MIDI

CHAMBRES A COUCHER depuis 920.-
SALLES A MANGER depuis 540.-

Salons, studios, rideaux, tapis, linos, petits meubles. Aménagements hôtels, restaurants, villas, sur projets, devis sans engagements.

Sur demande, facilités de paiement — Tél. 2 20 33

Le Café-Restaurant "Le Prieuré" à PULLY-LAUSANNE cherche 2 ou 3

filles d'office

Entrée tout de suite. Bon traitement.

Sommelière

débutante, aide ménage, bons gains, serait engagée tout de suite. — Marcel GENILLARD, Café du Rosex, Ormont-Dessus Tél. (025) 6 41 26

Cours de coupe et couture

pour débutantes et cours supérieur

Conseil de couture RINGIER

JANE BAECHLER, PLATTA, SION Tél. 2 15 75

Fromager

diplômé, cherche place pour la saison d'hiver 1955-56. Vingt ans de pratique. — S'adresser sous chiffres: P. 11 812 S., PUBLICITAS, SION.

ON CHERCHE à ACHETER

500 scions

poiriers « Louise-Bonne » sur cognassiers, éventuellement de 2 ans. — S'adresser chez: Othmar GILLIOZ, GRONE

Mais qu'est-ce que c'est... «... à la Dubarry»?

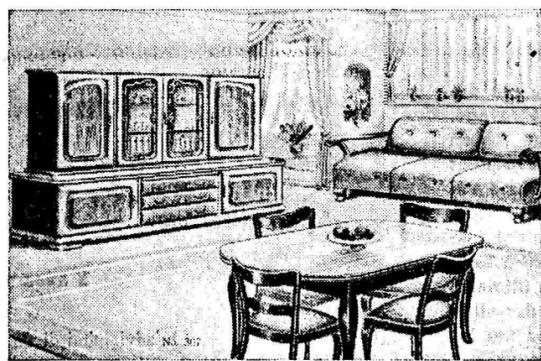
demande un convive à la lecture de cette expression gastronomique. Et les autres invités de se regarder perplexes ne sachant pas au juste non plus ce que cela signifie. Heureusement qu'il y a parmi toute cette ancienne volée d'élèves une maîtresse de cuisine qualifiée: Claudine, celle qui précisément était toujours la première en classe.

«... à la Dubarry, c'est tout simplement la garniture pour un plat de viande. Elle se compose de choux-fleurs arrangés en petits bouquets, nappés de sauce Mornay, gratinés et gratinés. Un rêve vous dis-je... Mais pourquoi «à la Dubarry»? — Sans doute parce que les choux-fleurs, préparés de la sorte, étaient du goût des plus fins gourmets dont entre autres Mme Du Barry, femme mondaine et capricieuse, qui sut gagner les faveurs de Louis XV.

Mais attention... continue Claudine, faites comme moi et employez PALMINA, la bonne graisse bien connue: vous dinerez à la maison aussi bien qu'au restaurant. Idéale pour cuire et rôtir, PALMINA résiste aux températures élevées, elle est économique et son prix vraiment avantageux!

PALMINA — la marque de confiance pour la cuisine fine!

PAL 3 B



Fiancés

PROFITEZ de nos **57 ans d'expérience**

qui vous garantissent:

- une qualité impeccable;
- des prix avantageux;
- des modèles courants;
- des conseils judicieux;
- de sérieuses garanties;
- un système de contrat d'épargne sérieux.

ACHETEZ DIRECTEMENT CHEZ LE FABRICANT

- Visitez la plus grande exposition de meubles du canton.
- Chacun peut visiter l'exposition.
- Les conseils et la visite sont sans aucun engagement.

EXPOSITIONS:

Brigue: Av. de la Gare — Tél. (028) 3 10 55
Martigny: Av. de la Gare — (026) 6 17 94

A. Gertschen's Fils
Fabrique de Meubles et agencements d'intérieurs
NATERS - BRIGUE

Samedi: POULAIN 
Boucherie chevaline A. AEBI — Martigny-Bourg
Tél. 6 10 91

CHIPPIS Halle de Gymnastique
Samedi 24 septembre 1955
à 20 h. 30

BAL

organisé par la

Jeunesse radicale de Chippis

ORCHESTRE DE 5 MUSICIENS

AMBIANCE ★ ENTRAIN ★ BONNE HUMEUR
BAR

Architectes, Ingénieurs
Maitres d'état

pour tous vos travaux de

MÉTRAGES

devis, soumissions et facturation

Adressez-vous à

BUREAU SOMEFA

CASE POSTALE — SION

Sportifs

abonnez-vous au „Confédéré“

MARTIGNY-BOURG

Dimanche 25 septembre

BAL Jeu de quilles

KERMESSE DE LA ST-MICHEL

Au restaurant: RACLÈTTES

MARTIGNY-BOURG

Dimanche 2 octobre

En cas de mauvais temps le bal aura lieu à la salle communale

CONFÉDÉRATION

Plus d'un milliard de kilowattheures par mois

On sait que la Suisse est l'un des pays les plus électrifiés du monde. Or, l'appétit venant en mangeant, la consommation d'énergie augmente constamment. Aussi la tâche des producteurs de courant n'est-elle pas toujours facile ! C'est seulement en Norvège, au Canada, aux Etats-Unis d'Amérique et en Suède que la production d'électricité est supérieure, en ce sens que la consommation par année et par habitant y est encore plus forte que chez nous. C'est d'ailleurs en bonne partie à cette abondance d'énergie électrique que notre industrie est redevable de son essor et que nos ménages jouissent aujourd'hui d'un confort réellement moderne.

En comparant les consommations mensuelles de courant, on s'aperçoit que, pour l'ensemble de la Suisse, le milliard de kilowatt-heures a été atteint pour la première fois en juillet 1954. Mais ce record est déjà battu. En juin dernier, la consommation s'est élevée en chiffre rond à 1,1 milliard de kilowatt-heures ! Voilà donc bien la preuve que les grandes centrales en construction seront non seulement les bienvenues, mais qu'elles se révèlent urgentes.

Inauguration de la plus grande tour locative de Suisse

Après quinze mois de travaux, la plus grande tour de Suisse vient d'être achevée à La Chaux-de-Fonds. Ou, plus exactement, elle est sous toit. L'événement mérite d'être signalé, car il s'agit, en fait, de la plus grande tour locative de Suisse puisqu'elle n'a pas moins de 68 mètres de haut. Elle compte 21 étages qui abriteront 70 appartements, 15 bureaux, des magasins, un restaurant et un dancing.

Une manifestation — qu'on appelle en pays neuchâtelois « fête du bouquet » en raison du bouquet que l'on place au-dessus du bâtiment terminé, a marqué cet achèvement qui fera date dans les annales chaux-de-fonnières.

Cyclone au Mexique

Le grand port pétrolier de Tampico a été détruit aux deux tiers par l'ouragan qui a ravagé, lundi, le littoral du Mexique et la riche région agricole de Huasteca. Les destructions provoquées par l'ouragan prennent les proportions d'une véritable catastrophe nationale.

Des informations non confirmées assurent que le cyclone a fait plus de 100 victimes, tant à Tampico que dans la vaste région allant du littoral à San Luis Potosi. Selon ces informations, des villages entiers de la région ont été balayés par les vents déchaînés ou ont disparu sous les eaux.

Dans le seul port de Tampico, plus de 20.000 personnes sont sans abri et les dégâts se chiffrent, d'ores et déjà, à environ un milliard de francs. Les communications ferroviaires et routières étant interrompues en de nombreux points, un pont aérien entre la capitale et les régions sinistrées a été organisé pour le ravitaillement et pour l'envoi des secours nécessaires.

La sauterelle, plaie de l'Antiquité et des temps modernes

Nous autres Européens, qui ne connaissons les fameuses invasions de sauterelles que par les récits de voyage ou les souvenirs de catéchisme, nous trouvons somme toute ce petit insecte assez amusant et capricieux, son seul défaut étant sa voracité, qui nuit parfois à nos cultures.

Il existe pourtant chez nous une autre espèce de « sauterelle » qui constitue une véritable plaie des temps modernes. Cet insecte est très répandu sur nos routes et chaussées, tantôt sous l'apparence d'automobiliste, tantôt sous celle de motocycliste ou de cycliste. L'animal se reconnaît très facilement à son allure, surtout s'il s'agit de la variété motorisée. Après de brusques et imprévisibles arrêts il repart soudain à allure accélérée. Par bonds saccadés, il saute de carrefours en carrefours, de virages en bifurcations. Il peut se vanter d'être le principal responsable d'une circulation irrégulière.

N'oublions pas toutefois qu'il existe également un grand nombre d'usagers de la route qui peuvent être rangés dans la famille des sauterelles.

Sans un regard à gauche ni à droite, ils sautillent à travers la chaussée, avançant sporadiquement, puis reculant, sans que leur comportement ne permette à l'infortuné automobiliste ou motocycliste qui croise leur chemin de deviner leurs intentions.

Ces différentes espèces de « sauterelles » sont la terreur des autres usagers de la route, dont les nerfs sont mis à rude épreuve. Rien n'est plus agaçant que ces insectes capricieux qui, d'ailleurs finissent souvent mal.

● **Conduisez toujours comme si la chaussée était pourvue de lignes de sécurité — même là où ces dernières n'ont pas effectivement été tracées.**

● **Il est à la fois stupide, imprudent et dangereux de ne pas éclairer son véhicule dès la tombée de la nuit. On pêche d'ailleurs souvent par incurie : du moment que l'on croit apercevoir distinctement chaque détail autour de soi, on trouve tout naturel qu'autrui en fasse autant. Ce n'est — hélas ! — pas toujours le cas, et l'on constate, trop tard, qu'il est fort dangereux de voir sans être vu !**

LES SPECTACLES

Eddie Constantine triomphe au CORSO

Tous les soirs, une salle enthousiaste fête Eddie Constantine dans son dernier succès : « ÇA VA BARBER ». Et pour ce qui est de « barber », on peut dire que ça barde... Vous n'avez jamais vu un truc comme ça... Des pépées blondes, de la bagarre, des mauvais garçons et au milieu de tout cela Eddie Constantine avec son flegme et son sourire, son inimitable accent et ses poings de fer. Ça c'est de la série noire, mais une série noire où l'on rit à tout instant.

Horaires : tous les soirs à 20 h. 30. Dim. mat. 14 h. 30. Interdit sous 18 ans. Location: 6 16 22. **Bientôt :** « DESIREE » avec Marlon Brando dans Napoléon et en cinémascope.

Cinéma ETOILE, Martigny

Jusqu'à dimanche 25 (14 h. 30 et 20 h. 30) : **ROMANCE INACHEVÉE** (The Glenn Miller Story). C'est l'histoire d'un grand amour qui créa une merveilleuse musique.

Vous vous souviendrez longtemps de cette authentique histoire d'amour, si belle dans sa simplicité, et si humaine dans sa grandeur, qui saura vous émouvoir tout en vous amusant.

Un grand succès à ne pas manquer ! N'attendez pas samedi ou dimanche soir !

Dimanche 25 à 17 heures, lundi 26 et mardi 27 : « **LES INTRIGANTES** », un palpitant film policier d'Henri Decoin, inspiré du célèbre roman de Jacques Robert, « La Machination », avec Raymond Rouleau, Raymond Pellegrin, Jeanne Moreau, Etschika Choureaux et les trente plus jolies filles de Paris Provocantes, troublantes, belles, passionnées... « Les Intrigantes » vous séduiront. (Interdit sous 18 ans).

Cinéma REX, Saxon

Jusqu'à dimanche 25 (14 h. 30 et 20 h. 30) : **VACANCES ROMAINES**. Un film exquis... un enchantement... tel est le dernier chef-d'œuvre de William Wyler qui a battu tous les records de durée en Suisse (deux mois à Lausanne, plus de trois mois à Genève). Gregory Peck et Haudrey Hepburn sont les vedettes de ce triomphe de fraîcheur, d'esprit et de gaieté.

Au Cinéma d'Ardon :

« **La Vengeance du Corsaire** »

Avant sa tragique disparition, Maria Montez a encore animé cette page de bravoure et de panache où conflits d'argent et intrigues sentimentales se mêlent à la pointe de l'épée.

Costumes, décors, paysages idylliques des mers du Sud donnent une ampleur et un charme particulier à ce spectacle. **Samedi et dimanche à 20 h. 30.**

CHARRAT ■ 25 septembre 1955

Grande Fête de lutte libre

10 heures : Début des luttes — 13 h. 30 : Cortège. 18 heures : Proclamation des résultats, puis BAL.

A REMETTRE UN IMPORTANT
commerce de boissons

Ecrire sous chiffres :
P. 11 797 S., PUBLICITAS, SION.

Perdu CHAT

au Col de la Forclaz, beige clair, légèrement tigré, yeux bleus. — Téléphoner : (021) 23 47 87 ou (022) 26 39 40. Récompense



Ce que disent les statistiques :

12 500 veuves en Suisse par année!

... soit 34 par jour. 34 femmes — mères de famille pour la plupart — privées du jour au lendemain du gain de leur mari... 34 femmes de plus, seules, avec la vie qui continue.

Y avez-vous songé, Monsieur ?

Qu'advierait-il de votre compagne? Aurait-elle à payer de sacrifices quotidiens la prime de l'assurance que vous n'avez pas cru devoir souscrire? Et vos enfants? Seraient-ils préterités par rapport à leurs camarades? S'il vous reste une lacune à combler, ne tardez pas. En cette matière, attendre, c'est toujours trop attendre! Les compagnies d'assurances sur la vie vous offrent toutes garanties de sécurité. Leurs spécialistes vous conseilleront objectivement.

Assurez votre vie!

Ouverture

Exposition du luminaire à travers les âges

le 26 septembre 1955

des NOUVEAUX MAGASINS

ÉLECTRICITÉ S. A.

Faisant, Salamin & Cie
Av. de la Gare (Bâtiment Polli — Square Gare)

MARTIGNY-VILLE

Magnifique exposition

CINÉMA CORSO

TOUS LES SOIRS, à 20 h. 30
DIMANCHE, mat. à 14 h. 30

EDDIE CONSTANTINE
trionphe dans
ÇA VA BARDER
Interdit sous 18 ans

Stand de Martigny
Dimanche 25 septembre
de 0800 à 1200 et 1330 à 1700

TIR DE CLOTURE
de la Société de Tir de Martigny

avec sa cible « Fromage de Bagnes », et quel fromage !
avec 6 passes et plus, d'office 0 kg. 500
Premier prix de 3 kg. et un premier prix de 0 kg. 500
avec répartition
CANTINE CHAUDE ET FROIDE
Toute la journée, tripes de notre ami FAVRE !

CINÉMA CAPITOLE, SION
LUNDI 26 SEPTEMBRE, à 20 h. 30

Sous les auspices de la
Société des Amis de l'Art
Versailles
Domaine royal

sera présenté par M. **Gérald Van der Kemp**
Conservateur des Musées de Versailles
et Trianon
et par M. **Roger Lagrave**, cinéaste

Prix des places : Fr. 2.50 et 3.50 droits compris
Amis de l'Art : Fr. 2.— et 3.—

Cinéma

Jusqu'à DIMANCHE 25 (14.30 et 20.30) :
La vie prestigieuse de **Glenn MILLER**

Romance Inachevée
avec James Stewart et June Allyson
En technicolor
DIM. 25 à 17 h., LUNDI 26 et MARDI 27 :
Un palpitant film policier français
Les intrigantes
(Interdit sous 18 ans)

AU MIKADO

SAMEDI 24 et DIMANCHE 25
SOIRÉES DANSANTES
DIMANCHE 25
THÉ DANSANT
dès 16 heures
avec le talentueux
VIOLONISTE ET CHANTEUR VIENNOIS
KLUG
accompagné au piano par **BRASEY**

ON DEMANDE à ACHETER un
pressoir
de 8 à 10 brantées avec prix.
Ecrire sous chiffres :
873 à PUBLICITAS, MARTIGNY.

ON CHERCHE JEUNE FILLE
comme
sommelière
Débutante ou étrangère, parlant
un peu le français accepté.
CASE POSTALE 35, CLARENS

LOTÉRIE ROMANDE



1^{er} OCTOBRE
GROS LOT DE 100'000
SION, Av. du Midi — Chèques post. Il c 1800

Jusqu'à DIMANCHE 25
(14 h. 30 et 20 h. 30)

Le film tant attendu
Vacances romaines

VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE
Dim. également à 14 h. 30 : Le film
La Sorcière blanche
avec Suzan Hayward et Robert Milichun
Attention ! la semaine prochaine :
ULI
LE VALET DE FERME
Le dernier grand film suisse avec la
vedette Schriedhauser, international
suisse de football

Un film de bravoure et de panache
**LA VENGEANCE
DU CORSAIRE**
avec Maria Montez, J.-P. Aumont,
Lilly Vitale
SAMEDI et DIMANCHE, à 20 h. 30

Mesdames !

Réservez votre après-midi mercredi 28 septembre :

les grands magasins
A L'INNOVATION S. A.
MARTIGNY

présenteront en **DÉFILÉS** aux rayons de confection dames
à 15 heures et 17 heures

leur nouvelle collection de toilettes

VETRIX - Bleyle LE TRICOT - COUTURE
d'une élégance sobre, pratique, impeccable

Martigny-Ville, stade municipal

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE
13 h. 45 : **MURAZ I - MARTIGNY II**
15 h. 30 :
**LA TOUR
MARTIGNY I**

Casino de Saxon | **GRAND BAL** 10 musiciens - 2 chanteuses
Dimanche 25 septembre dès 20 h. 30 | AVEC LE CÉLÈBRE ORCHESTRE « THE NEW SYNCOPATERS »
MARY - ANNE BUFFET FROID AMBIANCE

Fiancés !!

vous devez savoir que

depuis 1898 notre Maison vend des **MEUBLES**
de qualité à des prix avantageux !

FAITES-NOUS CONFIANCE
vous ne serez pas déçus

Visitez nos grande exposition permanente sans engagement



CHAMBRES A COUCHER depuis Fr. 850.—
SALLES A MANGER depuis Fr. 450.—
STUDIOS depuis Fr. 550.—
PETIS MEUBLES — TAPIS — RIDEAUX

Borgeaud frères
AMEUBLEMENTS
AV. DE LA GARE 42114 Monthey

DIABLERETS



L'APÉRITIF AUX PLANTES DES ALPES

Avant le repas, le vrai gourmet
se fait servir un Diablerets

GAY TAXIS
MARTIGNY
Téléphone 6 19 97
JOUR ET NUIT

Pour les après-midi,
on demande dans petit ménage
soigné, à Martigny-Ville :

une personne
très propre et active. Bons gages
Ecrire sous chiffres :
874 à PUBLICITAS, MARTIGNY.

A VENDRE, pour cause de décès,
une voiture
FORD Customline
modèle 1953, à l'état de neuf.
Prix intéressant.
Ecrire sous chiffres :
P. 11 704 S., PUBLICITAS, SION.

N'oubliez pas
que les **PETITES ANNONCES** rendent service !

Le spectacle à Fully

Les milieux sportifs de notre région verront avec grand plaisir l'international **Schriedhauser** du Grass-hoppers comme vedette principale du dernier film suisse : **ULI LE VALET DE FERME**, qui passera au Ciné Michel dès mercredi prochain.

Son interprétation, au-dessus de tout éloge, a fait de ce film une des meilleures réalisations de l'industrie cinématographique de Suisse. Ayant tenu l'affiche plusieurs semaines dans toutes les grandes et petites villes suisses, ce film, qui rencontre actuellement en Amérique et en Allemagne un énorme succès, connaîtra la grande affluence la semaine prochaine à **FULLY**.

Evionnaz, Café des Amis
DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 1955

BAL d'automne
à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle piste de danse. Orchestre **Phyllipson**.
Dès 14 heures : **MATCH AUX QUILLES**
Nombreux prix en nature
Consommations de premier choix. Sandwiches maison
En soirée, soupe à l'oignon
Se recommande : **A. LUGON**.

L'ACTUALITÉ VALAISANNE

FULLY

Nécrologie

On a enseveli jeudi M. Louis Dondainaz, enlevé prématurément à l'âge de 47 ans. Le défunt était un agriculteur avisé qui se spécialisa dans la culture maraîchère. Il fut un des premiers à intensifier dans notre région les plantations de tomates.

A sa bonne maman, Mme veuve Elise Dondainaz, doyenne des femmes de Fully, à son frère et à sa sœur, ainsi qu'à tous les proches en deuil, le *Confédéré* exprime sa profonde sympathie.

SAXON

The New Syncopaters Orchestra

La Direction du Casino a le plaisir de vous présenter, dimanche 25 septembre dès 20 h. 30, le célèbre orchestre « The New Syncopaters », dix musiciens et les deux chanteuses, les sœurs jumelles Marie-Anne.

Une soirée dansante à ne pas manquer !

LEYTRON

Cinquantième permis de chasse

M. Chrétien Roduit à Leytron vient de recevoir gratuitement du Conseil d'Etat son cinquantième permis de chasse.

Son premier permis date de 1905, avec durée du 1er septembre au 15 décembre, pour le prix de Fr. 15.—. Très fervent disciple de Saint Huber et habile tireur, M. Roduit a été pendant de nombreuses années correspondant de revues de chasse. Nos félicitations !

CHIPPIS

Comment passer une soirée agréable ?

Sans aucun doute, en venant au grand bal annuel organisé par la Jeunesse radicale de Chippis, demain soir samedi 24 septembre, à la halle de gymnastique de Chippis.

Un orchestre aux rythmes endiablés fera « tourner » jeunes et moins jeunes jusqu'au petit matin, dans une ambiance d'entrain et de gaîté.

Si vous désirez passer une soirée que vous ne regretterez pas, alors n'hésitez pas de vous rendre à Chippis demain samedi, dès 20 h. 30, où tout est prévu pour satisfaire même les plus exigeants.

N. B. — Nous rappelons à tous les membres du parti et de la Jeunesse radicale de Chippis le Congrès des Jeunesses radicales qui se déroulera à Grône le dimanche 25 septembre 1955.

Que chacun se fasse un devoir d'y prendre part afin de témoigner notre esprit de solidarité à l'occasion d'une si importante et imposante manifestation politique.

Départ en cars devant le café Tivoli, à 13 h. 30.

Un conseiller national demande l'interdiction des courses automobiles

M. le conseiller national Siegrist a posé, en juin dernier, après la catastrophe du Mans, la question suivante au Conseil fédéral :

a) Le Conseil fédéral n'estime-t-il pas que les courses d'automobiles devraient être interdites en Suisse jusqu'à ce qu'on ait pris des mesures de sûreté suffisantes, notamment en déterminant si les routes dont il s'agit se prêtent à des courses et en assurant la plus grande protection des spectateurs ainsi que la discipline des coureurs ?

b) Ces courses étant, du point de vue de l'automobilisme, inutiles pour l'appréciation des voitures, le Conseil fédéral est-il prêt de faire savoir si la loi sur la circulation routière qui est en préparation ne devrait pas les interdire complètement.

Le Conseil fédéral a répondu comme suit :

a) Selon la loi du 15 mars 1932 sur les automobiles, les courses de vitesse au moyen d'automobiles, de motocycles ou de cycles ne peuvent avoir lieu qu'avec une autorisation cantonale. Il est du devoir des cantons de refuser leur autorisation si la course de vitesse doit se dérouler sur une section de route inappropriée ou si, pour d'autres raisons, il y a un danger particulier pour les spectateurs et les coureurs. Les cantons ont toute latitude de refuser par principe leur autorisation pour des courses de vitesse à effectuer sur la voie publique.

La catastrophe du Mans incite également les autorités de notre pays à réexaminer la pratique qu'elles ont suivie en matière d'autorisations, notamment au sujet des mesures de sécurité à prendre.

b) La nouvelle loi sur la circulation routière a pour but de renforcer la sécurité de la route. Le projet de loi récemment soumis aux Chambres par le Conseil fédéral prévoit à cet égard les mesures nécessaires en ce qui touche les manifestations du sport automobile ou cycliste. L'interdiction absolue d'organiser certaines courses de vitesse pose un problème où entrent en jeu d'autres considérations. Les délibérations parlementaires sur la dite loi donneront l'occasion de discuter le pour et le contre d'une interdiction légale de certaines courses de vitesse.

L'UPV et les élections au Conseil des Etats

« L'Union », organe de l'U.P.V., publie sous la plume du Dr Brocard un article consacré aux élections fédérales, plus particulièrement à celle du Conseil des Etats.

Cet article expose avec pertinence que le politique régit l'économie et que l'U.P.V. n'interviendra pas dans la politique des partis.

Il déclare d'autre part que l'U.P.V. ne présentera pas de candidat au Conseil des Etats et qu'elle ne combattra pas la candidature de M. Maurice Troillet, ce dernier ayant pris position en faveur de l'organisation professionnelle de la viticulture, un postulat de l'U.P.V.

MONTHEY

Un chauffeur a deux accidents le même jour

Hier, matin, un camion piloté par M. Raymond Granger, domicilié à Troistorrens, descendait la route qui conduit de ce village en direction de Monthey, lorsqu'il s'aperçut soudain à la hauteur du café de la Maison Rouge, que ses freins avaient cédé. Or, à ce moment, le conducteur aperçut devant son véhicule, à quelques mètres, une femme et une fillette qui cheminaient. Pour les éviter, M. Granger n'hésita pas à diriger son camion, qui prenait de la vitesse, contre l'immeuble du café de la Maison Rouge. Cette manœuvre sauva les passants.

Toutefois, le camion vint heurter un escalier qui donne accès au café et toucha la sommelière, Mlle Huguette Gonin, de Monthey, qui à ce moment précis balayait les marches.

Transportée à l'infirmerie de Monthey, Mlle Gonin a été hospitalisée dans cet établissement pour une fracture ouverte à la jambe gauche.

Hier soir, pilotant une auto, M. Raymond Granger, jouant de malchance, entra encore en collision, à l'intersection de la route de Morgins et de la route de Monthey-Champéry, avec une autre voiture pilotée par M. Antonioli, de Champéry.

Les deux véhicules ont subi des dégâts.

L'instruction civique dans nos écoles

Le « Bund » du 4 septembre s'exprime au sujet de l'indifférence des citoyens lors des votations. Au cours de cette étude fort intéressante, l'auteur précise en substance : « Pourquoi la politique ne serait-elle pas un sport intéressant ! Le football nous intéresse parce que du temps de notre scolarité nous avons pu le pratiquer et que nous connaissons les règles du jeu. Pourquoi ne devrions-nous pas aussi apprendre la politique ! »

« Cette question n'a rien d'étrange. Actuellement, on n'enseigne à l'école que l'histoire des vieux confédérés et la géographie suisse. Cet enseignement est naturellement la base de la vie politique de notre démocratie. Mais c'est aussi la seule préparation que reçoit le jeune citoyen au cours de sa scolarité. L'histoire de la Suisse ne finit pas en 1848 et celle du monde va au delà de 1871 ou de 1914. L'instruction publique est négligée à tel point que l'on doit pas être surpris si les jeunes ignorent les circonstances politiques et qu'ils se laissent entraîner par des mouvements internationaux et étrangers. Où donc sont les Gottfried Keller et les Jeremias Gotthelf pour accélérer la réforme scolaire ! »

Vente de pommes et pommes de terre à prix réduit

La Régie fédérale des alcools organisera de nouveau cet automne, avec la collaboration du commerce et des coopératives, une vente de fruits et de pommes de terre à prix réduit. Elle prendra à sa charge les frais de transport et accordera en outre un subside spécial destiné à abaisser les prix.

Comme la récolte de fruits ne sera pas très abondante, il ne pourra être livré que des pommes de garde aux communes de montagne seulement.

En revanche, il y aura suffisamment de pommes de terres, de sorte que les livraisons pourront être effectuées dans la même mesure que les années précédentes. Les cantons et les communes feront connaître les détails de cette vente et recevront les commandes.

MUND

Tragique fin d'un chasseur

Un tragique accident de chasse s'est produit dans un alpage du Gredetschal, au-dessus de Mund (district de Brigue).

Deux chasseurs de cette commune étaient en train de dîner sur l'alpage quand trois enfants de l'un d'eux, accompagnés d'un photographe, vinrent les surprendre. On décida de prendre quelques vues et, à cet effet, les deux disciples de Nemrod se placèrent sur un petit rocher.

L'opération terminée, nos deux hommes descendirent du petit monticule. L'un d'eux s'appuya sur son fusil, un coup partit et la balle vint se loger dans la tête du malheureux. Il fut tué sur le coup.

La victime, Maurice Wyssen, très honorablement connue, était mariée et âgée de 43 ans. Elle laisse dans la désolation une femme et neuf enfants, tous mineurs (de 3 à 18 ans).

Plaques avant des motocyclettes

Communiqué du Département de Police

Par arrêté du 13 septembre 1955 le Conseil fédéral a décidé la suppression, à partir du 1er octobre prochain, de la plaque avant des motocyclettes.

Les propriétaires de véhicules automobiles à deux et à trois roues devront déposer la plaque avant de leur véhicule au poste de police de leur domicile pour le premier novembre au plus tard. Ils devront enlever en même temps le dispositif de fixation de la dite plaque ainsi que tout autre objet (par exemple figurine en matière dure) qui pourrait créer un danger en cas de collision.

Au moment du dépôt de la plaque avant et, pour les véhicules dont les plaques sont actuellement en dépôt, au moment de la reprise des plaques, le véhicule devra être présenté au poste de police pour contrôler si les prescriptions ci-dessus ont été observées.

La géographie politique des Chambres fédérales

AU CONSEIL NATIONAL

Le régime de la représentation proportionnelle présente l'avantage de pouvoir se faire une image assez exacte de la géographie politique d'un pays. Ainsi chez nous, la force des partis se reflète fidèlement dans la composition du Conseil national. Les 196 députés qui le composent, appartenant à neuf partis, se divisent comme suit :

- 51 radicaux ;
- 49 socialistes ;
- 48 conservateurs ;
- 23 bourgeois et paysans ;
- 10 indépendants (tendance Duttweiler) ;
- 5 communistes (dont 1 dissident dit progressiste) ;
- 5 libéraux ;
- 4 démocrates ;
- 1 évangélique ;

196 conseillers nationaux.

Seuls les trois plus grands groupements se recrutent dans l'ensemble du pays, les six autres ne rassemblant des adhérents que dans certaines régions particulières de la Suisse.

AU CONSEIL DES ETATS

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le plus faiblement représenté de ces trois partis, le parti conservateur, détient au Conseil des Etats à peu près la majorité. Sur 44 membres de notre Sénat helvétique, 18 appartiennent au parti conservateur, 12 au parti radical et 4 au parti socialiste. Les 10 sièges restants étant attribués aux autres partis.

A eux seuls, les conservateurs détiennent deux sièges de plus que radicaux et socialistes réunis !...

Notre représentant radical à Berne depuis vingt-sept ans, M. Camille Crittin, a exposé ici même, dernièrement, ce qu'avait d'étrange, pour ne pas dire plus, une telle situation. Il n'est pas exagéré de parler d'intransigeance lorsque l'on sait que 12 conservateurs représentent à eux seuls les six cantons d'Uri, Schwytz, Zoug, Lucerne, Fribourg et Valais, alors que dans trois de ces cantons les conservateurs ne possèdent plus la majorité absolue.

Pour une « double république » franco-allemande

Le comte Coudenhove-Kalergi, président du Mouvement pan-européen, préconise, dans un memorandum adressé aux gouvernements de Paris et de Bonn, la constitution d'une « double république » franco-allemande, noyau d'une fédération européenne.

Assemblée des délégués de l'Association radicale du district de Sierre

Les délégués des sections de l'Association radicale du district de Sierre sont convoqués en assemblée générale le

VENDREDI 23 SEPTEMBRE, à 18 h. 30

à l'Hôtel Arnold, à SIERRE

(salle des séances), premier étage

Chaque section est instamment priée de se faire représenter.

ORDRE DU JOUR :

1. Appel ;
2. Elections fédérales ;
3. Divers.

Le Comité.

Le Conseil des Etats déclare nulle l'initiative Chevallier

Le Conseil des Etats s'est occupé de l'initiative Chevallier dans sa séance d'hier. Par 29 voix contre 5, il a suivi les conclusions de la commission de la déclarer nulle.

MM. Moeckli (Berne), Desplands et Fauquez (Vaud) ainsi que le conseiller aux Etats radical genevois Lachenal s'opposèrent avec une belle énergie aux propositions de la commission et plaident pour la mise au vote populaire de « l'œuf de colombe ».

M. Lachenal, qui s'était déjà fait le défenseur des droits du peuple lors de l'initiative de Rheinau, souligna le malaise que créerait une nouvelle tentative d'escamotage du droit sacré d'initiative que consacre notre charte fédérale. Mais la voix de la raison et de la sagesse ne furent pas entendues par nos graves sénateurs.

Il faut s'attendre à ce que les choses se passent autrement au Conseil national où l'on semble avoir un peu plus l'oreille du peuple.

Nous saisissons l'occasion de rappeler que notre conseiller national radical, M. Crittin, a exposé dernièrement dans ce journal les raisons pour lesquelles il convenait de soumettre au peuple l'initiative.

Equilibre...

Le parti radical-démocratique suisse a constamment étudié le problème du développement normal de tous les secteurs de production, en veillant que la prospérité des uns ne porte pas un préjudice injuste à d'autres secteurs. Notre petit pays, pauvre en matières premières et en ressources naturelles, est contraint d'organiser son système d'importations et d'exportations en vue de sauvegarder nos industries d'exportation, tout en surveillant soigneusement que notre agriculture indigène puisse être assurée d'une juste rémunération de son dur labeur, compte tenu des frais de production, qui, comme chacun sait, ont subi une hausse sensible au cours de ces dernières dizaines d'années. Aussi les instances du parti radical suisse se sont-elles appliquées à étudier et à résoudre ces questions au plus près de leur conscience et en veillant à ce que notre économie nationale, qui ne peut s'établir et se développer que sur la base d'un juste équilibre des forces productives, s'épanouisse dans les conditions telles qu'elles donnent satisfaction à tous les intérêts légitimes. D'où la loi fédérale sur l'agriculture, précisément destinée à maintenir dans notre pays une agriculture saine, apte à remplir en tout temps sa mission à l'égard de l'ensemble du pays. Il importe que cette législation porte les fruits qu'on est en droit d'en attendre, dans l'intérêt d'une paysannerie forte et pour mettre un frein au phénomène regrettable de la désertion de nos campagnes. Notre équilibre politique doit être renforcé par l'équilibre démographique.

Cours professionnels pour les apprentis

Les cours professionnels 1955-56 pour les apprentis de langue française s'ouvriront la semaine du 3 octobre, conformément à l'horaire publié dans le « Bulletin Officiel » du vendredi 23 septembre 1955.

La fréquentation des cours est obligatoire pour tous les apprentis, dès le début de l'apprentissage (y compris le temps d'essai), sous peine d'amende de 20 à 500 francs.

Département de l'Instruction publique : Service de la formation professionnelle.

C'est son grand col drapé qui donne tant de chic à ce magnifique MANTEAU en lainage tweed mohair. Manches mi-raglan, poches avec revers, doublure talleas. Fr. 179.-

Vous voudrez toutes un DUFFLE COAT garni d'un capuchon doublé Teddy-Baer. En lainage uni, fermeture à brandenbourg, manches raglan. Rouge, beige, swissair, pétrole, gris. Fr. 119.-

Grands Magasins GONSET S.A.
MONTHEY - MARTIGNY - SION - SIERRE

BAISSE DE PRIX!

Une bonne surprise pour les ménagères! Un coup d'œil sur SOLO et vous voyez tout de suite que le paquet bien connu est devenu beaucoup plus grand. Vous ne vous trompez pas, car vous obtenez

maintenant 40% de SOLO en plus au même prix de Fr. 1.40

Rendez-vous compte, cela représente pour le paquet géant presque la moitié de plus. En d'autres termes une baisse de prix considérable, due à l'amélioration de nos méthodes de fabrication et à la vente sans cesse croissante de SOLO. Aujourd'hui ce sont des milliers de ménagères qui emploient SOLO, et rien que SOLO.

Faites comme elles et facilitez-vous la tâche sans tarder... surtout que SOLO, aux propriétés exceptionnelles, est maintenant d'un prix vraiment modique. Il s'emploie pour tout et ménage vos mains.

Maintenant 40% plus grand!

Nouveau

Une bonne nouvelle pour les petits ménages! Nous avons créé spécialement à l'intention des petits ménages un nouveau paquet. Dès aujourd'hui vous pouvez vous procurer à un prix particulièrement avantageux un paquet ordinaire extra-pratique pour 75 cts seulement!

Col des Planches

VISITEZ par MARTIGNY et par SEMBRANCHER son **café-restaurant** ouvert jusqu'à fin octobre

Raclette et spécialités du pays
HENCHOZ - TORNAVY, téléphone 6 11 49

Avis de Tir

du 25 SEPTEMBRE au 12 OCTOBRE 1955

Des TIRS à BALLEs auront lieu comme il suit :

AU VAL FERRET ET AU VAL D'ENTREMONT

du 26 au 30 septembre de 07 00 à 24 00
du 3 au 8 octobre de 07 00 à 24 00
du 10 au 12 octobre de 07 00 à 24 00

Emplacement des pièces et zones dangereuses :

- VAL FERRET :**
La Fouly, Glacier de l'A Neuve, Combe des Fonds, Petit col Ferret, Ferret, Les Ars-Dessus, Revers de la Peula, Grand col Ferret, Plan de la Chaux, Mont Percé, Le Ban Darrey, Lacs de Fenêtre, Fenêtre de Ferret, La Léchère, Planpro, Les Ténayres.
- VAL D'ENTREMONT :**
Bourg-St-Pierre, Valsorey, Cantine de Proz, Les Erbets, Combe des Planards, Plans Sades, Combe de Drône, Menouve, Hospitalet, Plan de Tcholaire, Combe de Barasson, Combe des Morts, Grand-St-Bernard, Chemin des Chevaux, Liddes, Les Arpalles, Mont Brulé, Erra, La Chaux, T. d'Allèves, Challand d'en Haut, T. de la Croix.

MISE EN GARDE

- Il est interdit de pénétrer dans les emplacements des tirs et de la zone des buts. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées. Le bétail qui se trouve dans la région des buts en sera éloigné à temps.
- Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs signalent les emplacements des armes, les postes de commandement et la région des buts. La nuit, les drapeaux sont remplacés par trois lanternes disposées en triangle. La zone dangereuse est gardée par des sentinelles munies de fanions rouges ou de lanternes.
- Les drapeaux roulés ou les lanternes éteintes signifient une interruption des tirs. La fin des tirs est indiquée par des signaux faits avec les drapeaux ou les lanternes, les ballons sont en outre ramenés au sol.
- PROJECTILES non éclatés :**
— En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser les projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant contenir encore des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années.
— La poursuite pénale selon l'art. 225 ou d'autres dispositions du code pénal suisse est réservée.
— Celui qui trouve un projectile ou une partie de projectile pouvant contenir des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et d'en informer immédiatement la troupe qui exécute les tirs ou le poste de destruction des ratés.
- Les demandes éventuelles d'indemnité en réparation de dommages doivent être faites au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au Commissaire de campagne compétent par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procurera les formulaires « ad hoc ».

Poste de destruction des ratés : Orsières — Tl. (026) 6 83 88
Des le 12. 10. 55 : Orsières — Tl. 026/6 83 88
Arsenal St-Maurice Tl. 025/3 65 44 Date : 24. 9. 55

EN AUTOMNE prenez du CIRCULAN

EFFICACE contre les troubles circulatoires
Extrait de plantes au goût agréable
1/1 litre Fr. 20.55, 1/2 litre Fr. 11.20. Fl. original Fr. 4.95
chez votre pharmacien et droguiste

AGRICULTEURS

Assurez l'avenir de vos fils par une bonne formation générale et agricole à

l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf-Sion

Semestre d'hiver de fin octobre à fin mars.

L'enseignement agricole donné aux jeunes gens s'étend aux sections suivantes :

- ECOLE D'HIVER** comprenant deux semestres d'hiver d'enseignement théorique avec travaux d'atelier.
- ECOLE ANNUELLE** comprenant deux semestres d'enseignement théorique, comme ci-dessus, et un semestre d'été de formation pratique dans tous les travaux agricoles. Un diplôme spécial est délivré pour chacune de ces deux sections.

Demander programme et renseignements à la Direction

Un vêtement nettoyé par notre procédé

„A SEC“ garde tout son apprêt
Teinturerie - Lavage chimique, Jean FUMEAUX
MONTHEY

VIGNOBLES

à vendre

A SALQUENEN ET SIERRE

à port de route, reconstitués, irrigables, env. 4000 toises, dôle, fendant, malvoisie.

Prix favorable

S'adresser à l'étude de notaire J.-L. PAPON
SIERRE

Abonnez-vous au „Confédéré“

L'usine d'Ems pourra-t-elle se tirer d'affaires dans cinq ans ?

L'esprit d'entraide est une des bases de la Confédération. C'est là le sens élémentaire de la solidarité. Les cantons riches favorisés doivent aider les cantons pauvres. Et l'Etat, appuyés par les citoyens, a pris progressivement toute une série de mesures législatives, financières et pratiques pour consolider la situation des cantons montagnards afin de maintenir l'équilibre démographique et économique qui leur est indispensable.

L'entreprise HOWAG d'Ems, créée à une époque où nous devons faire appel à toutes nos ressources, joue dans le circuit économique des Grisons un rôle qu'il serait vain de nier. C'est pourquoi, à intervalles réguliers, se pose la question de son existence. L'entreprise ne peut vivre par elle-même : il faut la tirer d'affaires.

Le régime actuel vient à échéance dans quelques mois et le Conseil fédéral considère qu'il est nécessaire d'octroyer pendant cinq années encore une aide ultime à la HOWAG. L'appui de la Confédération s'est élevé à une centaine de millions de francs. La valeur des installations de l'usine était estimée en 1950 à quelque 50 millions, chiffre disproportionné par rapport au capital investi qui est de 3 millions.

Le nouveau projet d'arrêté, basé sur les articles 31 bis et 32 de la constitution, prévoit une aide globale de 28,3 millions. La Confédération prendra en charge de 1956 à 1960 jusqu'à 26.000 tonnes d'alcool éthylique. De son côté, chaque année, l'armée continuera à acheter à la HOWAG 2.000 tonnes de carburant et la Régie fédérale des alcools 1.600 tonnes d'alcool fin. A supposer que l'exploitation occupe 1000 personnes travaillant 48 heures par semaines et 50 semaines par an à raison d'un salaire uniforme de fr. 2,35 l'heure, le total des salaires représenterait la subvention annuelle de la Confédération soit 5,65 millions de francs.

L'arrêté prévoit en outre que la Howag s'engage à prendre les mesures pour devenir économiquement indépendante d'ici la fin de 1960 ; elle devra fabriquer de nouveaux produits et porter son capital-actions à 5 millions de francs par an. L'aide à Ems doit être continuée étant donné son rôle dans l'économie grisonne ; mais il faut reconnaître qu'il s'agit encore davantage de secourir une entreprise en difficultés que de redresser l'économie de tout un canton. Et cela, le citoyen a de la peine à la comprendre.

Le futur projet ne contient aucune disposition sur la couverture des frais ; il n'est pas très clair en ce qui concerne la future rentabilité de l'usine, la participation financière des Grisons à l'augmentation du capital-actions et la question de la surveillance. Enfin, on comprendra que nombre d'entreprises suisses livrant des produits analogues à ceux d'Ems ne trouvent pas très normal qu'une entreprise concurrente puisse bénéficier de subsides officiels pour la vente de ses propres marchandises.

Le projet d'aide à Ems qui sera vraisemblablement adopté par les Chambres cette session encore ne contribue guère à résoudre le problème. On ne fait que renvoyer la solution de quelques années.

Les femmes et la chasse

Il paraît que les femmes chasseront encore beaucoup, cette année. Beaucoup, cela ne veut pas dire, évidemment, qu'elles se précipiteront en foule à la recherche de la caille et de la perdrix ; c'est là un sport qui n'est pas sans fatigue et qui laisserait froides nos épouses et nos petites amies s'il n'y avait pas chez certaines le petit rien de snobisme qui excuse bien des folies, et cette autre raison, toujours déterminante, que l'attrail de Nemrod ne nuit pas, bien au contraire, à la beauté féminine.

Un jour qu'Anatole France, qui avait l'âme sensible et qui s'indignait devant la mère d'un de nos célèbres auteurs dramatiques, alors jeune et charmant, de ce massacre collectif de bêtes inoffensives :

« Taisez-vous, répondit-elle, vous ne parleriez pas ainsi si vous aviez vu le joli costume que je me suis fait faire cette année, pour les chasses de la Duchesse d'Uzès ! »

« L'argument était fort, ajoutait l'auteur du Lys Rouge en racontant l'anecdote et j'en fus un moment écrasé... »

Il y avait de quoi, au premier abord, mais à la réflexion on comprend qu'une élégante soit tentée par le délicieux vêtement avec lequel les couturiers à la mode recrutent des chasseresses !

Quant à affirmer que l'habit fera le moine et qu'une femme sera, une fois parée, prête pour la tuerie, c'est une autre affaire. On peut faire le compte de celles qui, froidement, abattent le gibier. Le plus souvent, il leur arrive la même aventure qu'à Pierre Loti qui, ayant tué à la chasse une mésange, ne se pardonna jamais la mort de l'oiseau et refusa, désormais, de se servir d'un fusil.

L'histoire cynégétique nous rapporte bien qu'au cours des siècles certaines femmes prenaient déjà un plaisir violent à la chasse. La liste en est impressionnante...

On cite Marie et Anne de Bretagne, Isabeau de Bavière, Agnès Sorel, Valentine de Milan et Brantôme rapporte que Catherine de Médicis « aymait

la chasse bien fort » et que « pour montrer sa jambe qu'elle avait jolie, elle montait par-dessus l'arçon ».

Mais qu'il s'agisse de celles que nous venons de citer, ou bien encore de Diane de Poitiers, de Gabrielle d'Estrées, de Mlle de Montpensier ou des beautés de la cour de Louis XIV ou de Louis XV, il semble bien que les unes et les autres se bornèrent à suivre à cheval les chasses à courre du roi où le chasseur lui-même n'aimait pas beaucoup le gibier.

C'était déjà un besoin de figuration, une unique manifestation de coquetterie qui animait ces jolies femmes, tout comme celles d'à présent, et les bêtes de la forêt n'eurent jamais beaucoup à se plaindre de leurs coups. Comme toujours, les seules victimes étaient les hommes, séduits par leur grâce. Un auteur du temps a rapporté, en le poétisant, ce colloque d'Henri II et de la belle Diane :

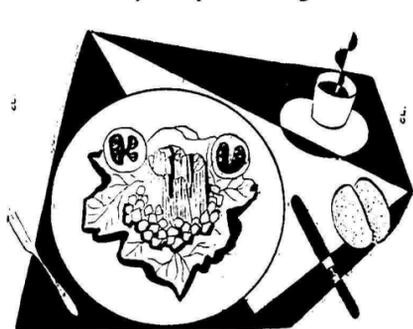
— Comment vas-tu sans armes à la chasse ?

— N'ay-je mes yeux, dit-elle, dont je chasse ?

Nos modernes chasseresses se font sans doute à elles-mêmes un pareil aveu.

Jacques Rozières.

Les petits plats « Bergère »



L'assiette Bretonne : Fr. 1,80



Apéritif

SUZE

fabriqué en Suisse
exclusivement avec des racines
de gentianes fraîches du Jura

† MONUMENTS FUNÉRAIRES
en tous genres, Conditions avantageuses,
WALTER ERPEN, BRIG, tél. 028/3 12 43.

La Prison blanche

61

EVE PAUL-MARGUERITTE

La Prison

blanche

Elle jeta un regard vers les persiennes closes, comme pour s'assurer qu'aucun œil indiscret n'avait épié la scène. Elle parut hésiter une seconde ; puis, haussant les épaules, elle s'approcha du pavillon et frappa à la porte trois coups discrets.

XXI

Le Peintre de Miniatures

A force d'examiner la miniature, ou plus exactement la double miniature enchâssée dans le médaillon, Jeanne avait fini par déchiffrer la signature de l'artiste : Ismaïla Hanoum, une Turque, par conséquent, et de Constantinople, selon toute probabilité.

Le désir de voir cette Ismaïla et de l'interroger prit bientôt chez la jeune fille la force d'une idée fixe. Mais comment se procurer l'adresse du peintre ?

Après maintes hésitations, elle résolut d'interroger M. Malassouf, moins soupçonneux que sa femme. Elle verrait tout de suite, à son air, s'il connaissait l'existence de la miniature au tchertchaf, et peut-être pourrait-elle, de ses aveux, tirer des déductions intéressantes. L'occasion se présenta d'elle-même. Elle descendit ce jour-là au salon quelques minutes avant le déjeuner. Affalé sur un divan, M.

Malassouf, son lorgnon sur le nez, parcourait d'un œil morne la « Gazette de Péra ». Jeanne remarqua qu'il vieillissait beaucoup depuis quelque temps et se demanda quels soucis graves pouvaient le ravager à ce point. Il se leva poliment à l'entrée de la jeune fille pour la saluer. Mlle Martial, apitoyée par son air de chien battu, fit réflexion qu'elle l'avait peut-être mal jugé et que M. Malassouf semblait après tout un brave homme.

Elle feignit de s'intéresser à un vieux magazine français égaré sur un guéridon et demanda à brûle-pourpoint, d'un ton insouciant, tout en tournant les pages :

— Connaissez-vous une certaine Ismaïla Hanoum, Monsieur Malassouf ?

Roberto, qui semblait absorbé dans des pensées moroses, leva la tête, et un éclair de surprise fulgura dans ses yeux moroses, aux paupières bordées de rouge. Il répondit sans hésitation :

— Ismaïla Hanoum ? Je crois bien ! C'est une artiste peintre déjà célèbre. Qui vous a parlé d'elle ?

Un peu déconcertée, Mlle Martial eut recours à un léger mensonge :

— M. Hartwood a prononcé son nom l'autre jour, et je me demandais si elle méritait sa réputation.

— Certes ! Elle a peint toutes les favorites du Sultan en miniatures.

— Comme j'aimerais voir ce qu'elle fait ! hasarda la jeune fille.

— Rien de plus simple ! répondit Roberto empressé. Ma femme la connaît, elle se fera certainement un plaisir de vous conduire chez elle.

— Ismaïla Hanoum vit donc à Péra ? demanda Jeanne le cœur battant.

— Non, elle habite le vieux Stamboul, près de la petite mosquée Kabrié.

Le gong du déjeuner retentit, et Mme Malassouf, tenant Haricléa par la main, entra dans la pièce.

La Prison blanche

62

— Ma bonne amie, commença Roberto lorsqu'on eut pris place à table, Jeanne aimerait faire la connaissance d'Ismaïla Hanoum, dont M. Hartwood lui a parlé.

Théodora tressaillit et leva sur la jeune fille des yeux perçants, comme si elle soupçonnait ses intentions secrètes. Jeanne, mal à l'aise, baissa les siens.

— Quelle singulière idée ! Ismaïla n'a rien d'intéressant ni d'exotique pour une Européenne. C'est une grosse femme vulgaire, parlant à peine le français...

— Je voudrais voir ses miniatures...

— Qui vous a dit qu'elle faisait des miniatures ? demanda sèchement Théodora.

— M. Malassouf me racontait qu'Ismaïla Hanoum avait peint les favorites du Sultan.

Cette explication ne parut pas satisfaire l'irascible Mme Malassouf, qui lança à son mari un regard plein de sous-entendus.

« Je m'y suis mal prise, songea la jeune fille, et j'ai éveillé ses soupçons. Jamais je ne verrai Mme Ismaïla. »

Elle comptait sans un renfort inespéré. Haricléa, en enfant précoce, sans doute habituée à ces scènes, détourna encore une fois la foule prête à tomber sur son père.

— Moi aussi, je veux aller chez Ismaïla Hanoum, dit-elle de sa voix douce, pour jouer avec sa nièce, la petite Mélek. Tu sais, Mélek, fit-elle en s'adressant à Jeanne, ça veut dire « ange » en turc.

Le visage de Mme Malassouf s'adoucit instantanément. Toute prête à écarter sèchement la demande de Mlle Martial, elle céda, comme toujours, au caprice de sa fille.

— Eh bien ! Nous irons après-midi.

Cette perspective ne souriait qu'à moitié à Jeanne : elle eût préféré de beaucoup se rendre seule, ou tout au moins sans Mme Malassouf, chez l'artiste. Le couple semblait, en somme, ignorer l'existence du médaillon, et cette visite pouvait tout gâter. Qu'advierait-il si Mme Ismaïla prenait Jeanne pour le

L'évolution de l'énergie

Pendant bien des siècles, l'homme n'a pu compter que sur sa force musculaire. Vint le feu qui permit à l'habitant des cavernes de s'éclairer, de se chauffer et de cuire ses aliments. Puis l'homme apprit à cultiver la terre et à apprivoiser les animaux. Pendant des millénaires, ils furent ses fidèles serviteurs jusqu'au jour où un inconnu génie inventa la roue hydraulique rendant utilisable la force de l'eau courante. On employa d'abord cette force à des fins d'irrigation, puis à l'entraînement de moulins rudimentaires. Enfin, entre l'an 1000 et 1100, survint le moulin à vent, et pendant les six ou sept cent ans qui suivirent, seuls, le feu de bois, les animaux domestiques, l'eau et la bête apportèrent à l'homme aide et assistance.

C'est au XVIIIe siècle seulement, avec l'exploitation du charbon, que l'énergie prit son essor : le promoteur en fut James Watt, le célèbre physicien anglais, inventeur de la machine à vapeur. Le charbon acquit aussitôt une grande importance. En 1819, le premier bateau à vapeur franchissait l'océan et en 1825, on vit circuler le premier chemin de fer. L'énergie que recélait la houille donna rapidement un développement prodigieux à l'industrie, au commerce et aux moyens de transport. Ce fut l'ère du charbon.

Mais on ne tarda pas à trouver que le charbon méritait mieux que d'être purement et simplement brûlé dans le foyer des chaudières. On le trailla et l'on en fit du gaz et du coke, puis de nombreux sous-produits nécessaires à l'industrie chimique qui prenait naissance. C'est en Angleterre, en 1807, que fut construite la première usine à gaz.

Tandis que les services rendus par le charbon et le gaz ne cessaient de croître, se préparait un événement qui s'appretait à tout bouleverser : l'utilisation de l'électricité. Werner de Siemens découvrit en 1867 le principe électrodynamique permettant de transformer l'énergie mécanique en énergie électrique et inversement. Il devenait soudain possible de convertir l'énergie mécanique en une nouvelle énergie pratique et instantanément transportable : l'électricité. En 1882, Edison édifia à New-York la première « centrale », qui comptait 59 abonnés ! Et c'est alors que commença l'ère de l'électricité dans laquelle nous vivons présentement.

L'électricité est donc toujours produite par la transformation de l'énergie mécanique des turbines hydrauliques, machines à vapeur, moteurs à combustion, etc. Peut-être cette transformation partira-t-elle bientôt de l'énergie atomique, ce qui serait grandement souhaitable, non pas pour les pays disposant de ressources hydrauliques, qui, elles, se renouvellent sans cesse, mais pour ceux possédant des mines de charbon qui s'épuisent. En Suisse, dont le sous-sol ne renferme ni charbon, ni uranium, cette faculté de transformation de la force hydraulique en électricité revêt une importance particulière. La force hydraulique, utilisable jadis sur place seulement au moyen de roues à aubes lourdes et incommodes, se trouva tout à coup libérée de cette contrainte et susceptible d'être transportée aux endroits où l'on a besoin d'énergie, dans nos fabriques, nos locomotives, nos cités et nos fermes. Ce fut un bienfait pour notre pays. Notre économie électrique devint rapidement florissante et grâce aux usines aujourd'hui en construction elle prospérera toujours.

modèle de la miniature au tchertchaf ? Quel imbroglio nouveau surgirait de cette méprise ?

Le hasard lui vint encore en aide. Comme elle attendait, en chapeau, gantée et le visage dissimulé sous une épaisse voilette, Haricléa et sa mère dans le vestibule, Théodora s'approcha, morose :

— Je ne peux vous accompagner, dit-elle sans autre explication : vous sortirez donc seule avec ma fille que je vous confie et Mahmoud.

Jeanne eut peine à réprimer un mouvement de joie. Les choses s'arrangeaient mieux qu'elle n'osait l'espérer. Le géant les attendrait à la porte d'Ismaïla Hanoum, car les esclaves du sexe masculin ne pénétraient jamais dans le haremlike. Jeanne pourrait interroger l'artiste à son aise : la fillette ne serait pas un témoin gênant.

Un des vapeurs qui desservent les rives du Bosphore et de la Corne d'Or les déposa une heure plus tard au Fanar, quartier grec de Stamboul.

Une montée nouvelle les amena au quartier turc où l'on voit encore les vieux murs de la ville en partie enclavés dans des maisons neuves, et le palais de Bélisaire, relié autrefois, affirme-t-on, par un souterrain à Ste-Sophie et qui n'est plus aujourd'hui qu'une belle ruine.

— Veux-tu que nous entrons dans la Kahrié Djami ? demanda Haricléa comme elles passaient devant la petite mosquée, ancienne église byzantine à coupes arrondies flanquées d'un minaret. Je connais le sacréstaia, il est très farce avec son grand manteau bordé de fourrure et son turban vert : et puis il y a de belles mosaïques qui représentent la naissance de la Vierge, la fuite en Egypte.

— Plus tard, dit Mlle Martial, pressée d'arriver.

Quelques pas plus loin, Mahmoud s'arrêtait devant une maison que précédait un minuscule jardinet d'où montait un parfum d'aillots poivrés et de roses.

A l'occasion du Comptoir, exposition unique chez Pfister, Montchoisi 13, Lausanne

Jamais une exposition de meubles aussi riche et variée n'a été présentée au grand public de Suisse romande. Toutes les prévisions des fiancés et des connaisseurs sont surpassées par les nouveaux modèles d'une ligne et d'un agencement intérieur absolument inédits. Chacun est agréablement surpris par la foule de bonnes idées données pour installer un home confortable, et cela à des prix très avantageux ! La visite des trois vastes étages d'exposition est un vrai régal. Ces splendides mobiliers de 2 et 3 pièces, allans de Fr. 2450.— à Fr. 7500.— et plus, ces superbes chambres à coucher, studios, salles à manger, salons-fumeurs, ainsi que les meubles rembourrés et literie (pour deux lits, garantie de 10 ans, depuis Fr. 477.—), sont pour les fiancés une véritable révélation !

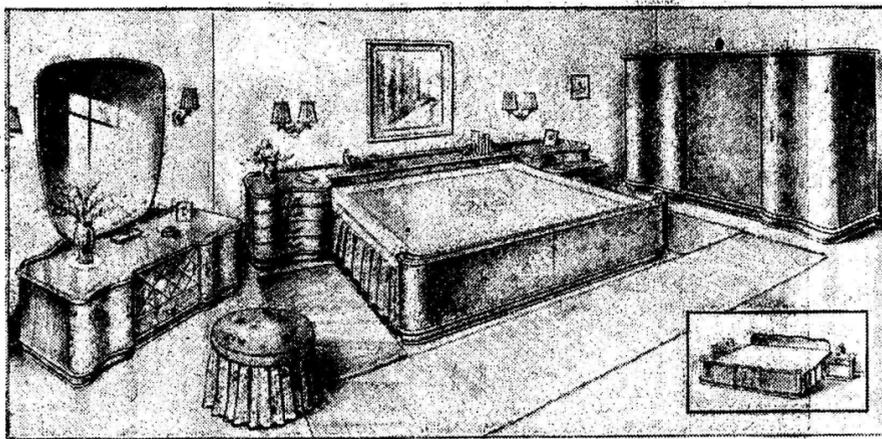
Notre exposition exclusive « MON STUDIO » pour célibataires désireux de se créer avec un minimum d'argent (déjà depuis Fr. 590.—) un intérieur personnel, mérite une attention toute spéciale, aussi bien que la partie réservée aux derniers modèles de la nouvelle tendance tant appréciée par les fiancés modernes. Notre énorme choix offre à chacun la possibilité de se créer un intérieur selon ses moyens financiers. S'il ne vous est pas possible de visiter notre exposition à Montchoisi 13, ne manquez en aucun cas de venir à notre stand No 2035, galerie de la Halle 20, Comptoir Suisse. Que ce soit là ou à Montchoisi 13, vous profiterez toujours de nos conditions extrêmement favorables, et de la qualité Pfister. Chaque année, le nombre de nos clients satisfaits s'accroît, car un achat au centre du meuble de Suisse romande offre des avantages considérables.

ET VOICI NOS NOMBREUX AVANTAGES :

1. Remboursement des frais de voyage. Notre service automobile gratuit est à votre disposition. Inscrivez-vous encore aujourd'hui par téléphone 0 21 / 26 06 66 ou par écrit.
2. Livraison franco domicile, sur demande par camion neutre.
3. Magasinage gratuit de vos meubles selon entente préalable. (Assurance gratuite contre incendie et eau.)
4. Nos ensemble-décorateurs romands vous conseilleront judicieusement.
5. Un choix immense, qualité exceptionnelle, des prix spécialement avantageux !
6. Garantie valable 10 ans, même contre les effets néfastes du chauffage central et de la différence d'altitude.
7. Nous vous accordons sur demande les facilités de paiement les plus intéressantes.

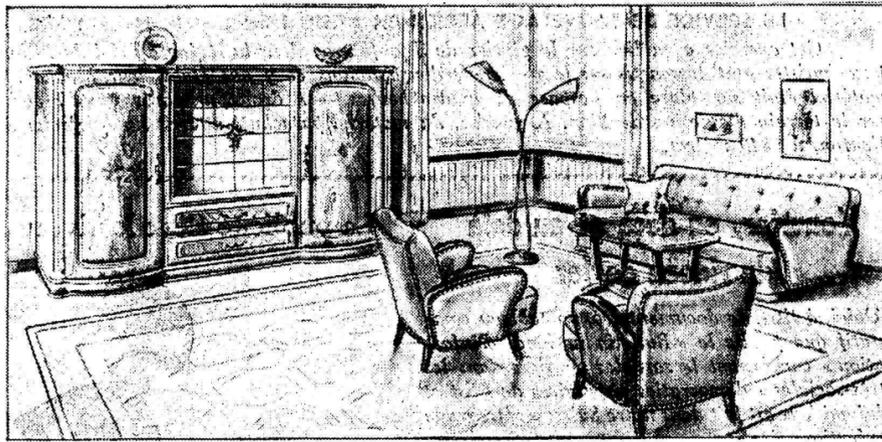
IMPORTANT :

Durant le Comptoir, les voitures PFISTER stationnées aux abords de la gare de Lausanne vous conduiront gratuitement au Comptoir suisse ou à Montchoisi 13. N'oubliez pas que l'abonnement d'achat PFISTER apporte toujours la solution la plus sociale. Lors d'un décès ou d'une invalidité totale, nous supprimons les versements mensuels dus, et lors d'une maladie prolongée, nous accordons la suspension des versements mensuels jusqu'à complet rétablissement. Que vous achetiez au comptant ou par compte, vous en avez toujours pour votre argent.



Création et vente exclusive : Pfister-Ameublements S. A.

Magnifique chambre à coucher en bouleau pomelé avec aménagement intérieur ultra-pratique. Modèle sans entourage (mod. 383) Fr. 1875.— Fr. 1765.—



Superbe armoire de studio en noyer pyramidal, combinée avec garniture rembourrée moderne (double divan lit), tissus et table club y compris.

Garniture rembourrée sortie de nos propres ateliers et ne coûtant que Fr. 1090.— !

La plus grande et la plus merveilleuse exposition de meubles de Suisse romande vous est ouverte !

Heures d'ouverture durant le Comptoir : Tous les jours ainsi que les dimanches 11, 18 et 25 septembre 1955 de 8 à 19 h. 30.

Parc de stationnement. Paradis pour enfants.

Pfister Ameublements S.A.
Toujours à l'avant-garde

COMPTOIR ROUTE DU SERVICE AUTO. PFISTER
GARE C.F.E.
LAUSANNE ROUTE A PIED 5 MIN. MONTCHOISI 13

SAILLON *SALLE HELVÉTIENNE*

Samedi 24 et Dimanche 25 sept. dès 20 heures

Bal

Orchestre LEWIS - JOHN'S de Lausanne

Invitation cordiale

Economisez vos sous!



Pourquoi tremper ou prélever dans une lessive coûteuse? Le moussant Henco est le produit dégraisseur par excellence.

Le linge trempé dans l'Henco est à moitié lavé!

Ne coûte que 55 cts.

Institut de Commerce de Sion

RUE DU COLLÈGE

Cours commerciaux complets de 6 à 9 mois (Diplômes de langues et de commerce) Sections pour débutants et élèves avancés.

Formation de Sténo-dactylographes

Demandez le programme d'étude à la Direction. Seule adresse : Dr Alex THELER, professeur diplômé Téléphones : Ecole (027) 2 23 84 — Appart. 2 14 84

STAND DE GILAMONT SUR VEVEY

Dimanche 25 septembre 1955

MOTO-CROSS

organisé par le MOTO-CLUB DE VEVEY avec tous ses as nationaux suisses en 250 et 500 cm³ — Essais dès 9 h., Courses dès 14 h.

A LOUER

centre de ville, à MARTIGNY

UN LOCAL de 80 m²

4 m. de hauteur, avec force électricité et eau, conviendrait pour petit artisan. S'adresser à L. CASSAZ, Imprimerie Montfort — MARTIGNY

Nouveau



Le Régal Knorr 1955

Dans le cadre de ses grandes réalisations culinaires, Knorr présente un nouveau potage d'une remarquable richesse de goût,

la Crème de Volaille Knorr

Quintessence des plus fines saveurs, onctueuse à souhait, la Crème de Volaille Knorr est un chef-d'œuvre parmi les potages Knorr. Une nouvelle joie gastronomique vous est offerte, n'hésitez pas à vous la procurer!

Cuisson 10 minutes

**visitez notre stand de dégustations no. 1933
Halle 19 A au Comptoir Suisse**



Chasseurs!

Tirez la cartouche



la marque du connaisseur

Douille renforcée et imperméabilisée, haut culot laiton, culot acier intérieur, amorçage Aminox, puissant, absolument anticorrosif, plomb durci, chargement électrique

Groupement — Portée — Pénétrations GARANTIS

PRIX : Fr. 5.— le paquet de 10 pièces
Grand choix de fusils à grenaille et à balles
Expédition par retour du courrier



Avenue du Midi
Téléphones : 2 10 21 — 2 10 22
Dépôt fédéral des Poudres et Munitions



THÉ DU FRANCISCAIN PÈRE BASILE DÉPURATIF DU SANG

s'employant toujours avec succès contre les étourdissements, les maux de tête, la CONSTIPATION, les éruptions, etc.

75 ans de succès

Fr. 1.90, toutes pharmacies et drogueries

Jeunes filles

De bonnes places sont à votre disposition. Nous vous renseignerons tout de suite.

Bureau de placement : MISSION CATH. FRANÇAISE Hottingenstr. 30, ZURICH 7/32 Tél. 24 44 55

PRÊTS très discrets

jusqu'à fr. 5000.— sont accordés rapidement et sans formalités compliquées.

Discrétion absolue.

Banque Procrédit Fribourg

CONFÉDÉRATION

Situation tendue entre France et Suisse au sujet des mesures économiques

Au Conseil national, les rapporteurs de la commission des douanes, présentant à l'assemblée le 5^e rapport du Conseil fédéral sur les mesures de défense économique, ont parlé du différend actuel avec la France. Après avoir montré que les revendications suisses pour obtenir un accord qui tienne plus équitablement compte de la structure traditionnelle de nos échanges étaient modestes, raisonnables et justifiées d'ailleurs par l'amélioration de la situation économique et financière de la France, les deux rapporteurs ont précisé que le conflit avait des causes plus profondes qu'un différend portant sur quelques millions de plus ou de moins.

Il tient à un système de discrimination que la France entend maintenir à l'égard de la Suisse. Non seulement, le 30 % des produits suisses bénéficient en fait d'une libération qui est théoriquement de 75 %, mais pour les trois quarts, ces produits sont encore frappés de taxes spéciales qui augmentent les droits de douane, déjà sensiblement plus élevés que les nôtres. En outre, nos exportations se heurtent à quantités de chicanes administratives dans lesquelles nos voisins sont passés maîtres et qui sont autant d'obstacles suscités délibérément à des échanges normaux.

Il s'agit là d'un protectionnisme administratif qui alourdit artificiellement le solde passif pour nous du bilan des échanges. C'est pourquoi la commission unanime appuie la ferme attitude du Conseil fédéral et de la délégation commerciale.

L'aide complémentaire à la vieillesse au Conseil national

MM. Schutz (soc., Zurich) et Josi (rad., Berne), rapportent sur la prorogation pour 5 ans de l'arrêté sur l'aide complémentaire à la vieillesse et aux survivants. Le Conseil fédéral propose diverses modifications et une nouvelle clé de répartition qui tend à soulager les cantons financièrement faibles.

La commission se rallie, en principe, au projet du Conseil fédéral, mais elle voudrait en limiter la durée à trois ans, dans l'idée que la troisième révision de la loi sur l'A.V.S. sera chose faite à fin 1958, révision qui devrait rendre superflue une aide complémentaire aux vieillards. La commission désire également que soient alloués annuellement aux cantons, à la fondation suisse Pour la Vieillesse et à la fondation suisse Pour la Jeunesse des sommes un peu supérieures à celles envisagées par le Conseil fédéral, au total 2.500.000 fr. de plus pour les trois années 1956-58. Le Conseil fédéral pourrait aller au-delà des limites fixées par le projet sans toutefois dépasser le montant de 10 millions de francs par an, le minimum prévu par la commission étant de 8.750.000 francs.

Tous les orateurs qui interviennent dans le débat appuient les propositions de la commission. M. Etter, chef du département de l'intérieur, accepte de limiter à trois ans la durée de l'arrêté, mais ne peut, aujourd'hui, se rallier aux autres recommandations de la commission concernant le relèvement des allocations annuelles de la Confédération.

Le Conseil passe à la discussion des articles, écarte par 85 voix contre 10 un amendement Dellberg (soc., Valais), rejette par 93 voix contre 12 un amendement mineur de M. Stoffel (cons., Valais), repousse par 42 voix contre 24 une proposition Moulin (cons., Valais), et adopte l'ensemble du projet par 113 voix sans opposition.

« L'accident » de Saint-George était un crime Son auteur a été arrêté

Le 1^{er} mars dernier, à Saint-George, au-dessus d'Aubonne, Mme Ida Berseth, 59 ans, était décollée après être tombée dans un couloir vertical de 7 mètres reliant le grenier à la cave de la maison, en aidant son beau-frère, M. Ulysse Berseth, 71 ans, à monter des briques. La rumeur publique accusant ce beau-frère d'assassinat, la Sûreté enquêta.

L'enquête a abouti à l'arrestation d'Ulysse Berseth, le 16 septembre, sur ordre du juge d'instruction du canton de Vaud. L'homme a avoué avoir précipité sa belle-sœur dans le couloir. Quelques mois auparavant, il avait essayé de la noyer dans son bain.

Ce drame est peut-être dû à un conflit de famille, où les questions d'intérêts ne seraient pas étrangères.



LE SERVICE DE SAUVETAGE AERIEN EN ACTION EN HAUTE MONTAGNE

Cet exercice a eu lieu sur le glacier de Tsanfleuron dans la région du Col du Pillon. Vingt parachutistes sont descendus sur le glacier de douze avions et y ont établi leur bivouac. Tout le matériel était sur place en l'espace de quatre heures. — A droite, un parachutiste prêt à l'action sur le terrain d'aviation de Sion. A gauche, du matériel parachuté atterrit sur le glacier de Tsanfleuron, à 2840 mètres.

L'ouvrier, en deçà et au delà du rideau de fer

Voici, à titre de documentaire, un tableau comparatif que publie le « Bulletin national d'information » concernant le sort des ouvriers dans les « très-sociales » démocraties populaires de l'Est et celui qui leur est fait dans notre Suisse « rétrograde et réactionnaire »...

Ce tableau indique combien de temps de travail il faut à un ouvrier suisse et à un ouvrier polonais soviétisé pour pouvoir s'acheter quelques articles courants.

ARTICLES :	Heures de travail	
	En Suisse	En Pologne
1 kg. de pain	0 10	0 22
1 kg. de beurre	3 10	34 31
1 kg. de viande	3 35	11 54
1 litre de lait	0 10	0 31
1 café (tasse)	0 12	0 54
1 chemise homme	9 25	47 37
1 complet homme	56	550
1 tailleur dame	47	214
1 paire de souliers	11	67
1 radio à 2 lampes	31	119

L'auteur de ce tableau comparatif ajoute qu'il est difficile de parler de « salaire moyen » en Pologne. Selon ses constatations, les salaires s'échelonnent entre 420 zlotys et 1500 zlotys. Indiquons-en quelques-uns : vendeuse de magasin 420 zlotys, aiguilleuse de trams 575 zlotys, chauffeur privé d'un ministère 600 zlotys, contrôleur de train 800 zlotys, maçon de 900 à 1300 zlotys, directeur de moyenne entreprise 1500 zlotys, ingénieur installateur 2000 zlotys. Mais certains « activistes » mineurs, par exemple, se font de 2000 à 3000 zlotys. Retenons, tout de même, le chiffre moyen de 800 zlotys, avancé par M. Trieb, qui ne l'a sans doute pas fait à la légère, chiffre d'ailleurs quelque peu supérieur à celui qu'indique le journal communiste français « Le Peuple » (700 zlotys). Retenons également le salaire horaire moyen de l'ouvrier suisse cité par « Socialisme », revue du P.D.T. de juillet 1955 : 642 francs.

C'est en partant de ces données qu'il a été possible d'établir le « coût-minute » de certains articles de première nécessité et de mettre au point le tableau ci-après.

A ceux qui objecteraient que ces statistiques sont imparfaites parce que ne tenant pas compte des diverses prestations sociales fournies par le gouvernement, on peut certifier que celles-ci sont également inférieures à celles pratiquées en Suisse. La rente de vieillesse octroyée, en principe, dès 65 ans s'élève à 150 zlotys. Nos lecteurs examineront eux-mêmes le pouvoir d'achat comparé à notre monnaie et tireront des conclusions sans autre commentaire.

Coups de feu

La chasse est ouverte. Dans l'aurore grise de brouillard, d'étranges silhouettes bottées et habillées de cuir battent à longues foulées la campagne humide de rosée. Soudain, interrompant brutalement le jappement des chiens, un coup de feu éclate.

Est-ce à dire que, déjà, le lièvre est dans la gibecière du chasseur ? Tous ceux qui pratiquent ce sport passionnant savent qu'il est impossible de toucher à tout coup et que le plus fin fusil de chasse connaît aussi ses défaillances.

Il n'en va pas autrement du fusil de chance, braqué sur les gros lots de 100.000 et de 50.000 fr. du plan de tirage de la Loterie romande. De même que les « bredouilles » ne découragent jamais le chasseur, il serait vraiment trop bête de renoncer à acheter des billets parce que la chance nous a boudé. Elle attend peut-être le prochain tirage pour nous sourire et il serait impardonnable de manquer une telle occasion.

La publicité élève le niveau de vie



La publicité, et plus particulièrement la publicité-pressé, est un pionnier du progrès.

L'annonce facilite la diffusion de toutes les choses qui rendent la vie plus belle et plus agréable et, favorisant leur vente, elle permet d'en abaisser le prix. L'annonce met à votre portée tout ce qui élève le niveau de vie.

Lisez les annonces!

Semaine mondiale de la publicité, 1955 23-30 septembre Association d'Agences Suisses de Publicité (AASP)

Vins étrangers en Suisse

Avec 102 millions de litres de vin en fûts, l'importation de 1954 a dépassé toutes les années de guerre et d'après-guerre (avec une seule exception, 1946, année où les réserves épuisées pendant la guerre ont été renouvelées). Parmi les fournisseurs de vin de notre pays, l'Espagne occupe la première place avec plus de 40 millions de litres. Elle est suivie de l'Italie, avec 35 millions, de la France et de l'Algérie, avec, ensemble, plus de 21 millions de litres. L'Espagne et l'Italie seules ont déversé plus de vin dans notre pays que tout le vignoble suisse n'en a produit l'année dernière.

Dans certains pays de production, le vin est une denrée peu coûteuse ; il ne faut pas s'étonner, dès lors, que les vins rouges ordinaires, qui forment, et de loin, la majeure partie de l'importation totale, n'aient coûté en moyenne que 65 centimes le litre, rendu frontière suisse. Ce phénomène a pour cause première les salaires misérables payés aux ouvriers de la vigne (Algérie, Espagne, etc.).

LES SUISSES EN ARGENTINE SONT SAINS ET SAUFS

Selon une information parvenue au Département politique fédéral, la légation de Suisse à Buenos-Aires n'a pas connaissance que des Suisses aient subi des dommages au cours des troubles en Argentine.

● Lorsque vous roulez sur une chaussée mouillée et jonchée de feuilles mortes, votre distance de freinage sera considérablement plus longue que sur une route sèche et propre. Ne l'oubliez jamais !

A TRAVERS le monde

La situation en Argentine

Alors que Peron a disparu et que certains témoins affirment l'avoir vu en pyjama, appuyé au bastingage d'une canonnière paraguayenne, les révolutionnaires, par le jeu des circonstances, font maintenant office d'autorités gouvernementales. Le général Lonardi a constitué un gouvernement provisoire auquel la junte militaire, désignée par Peron comme commission de liquidation, a transmis les pouvoirs.

Les détenus politiques ont été libérés et de nombreux appels au calme ont été lancés afin que la population reprenne le labeur quotidien et que la nation recommence à vivre normalement. Les dangers d'un nouveau choc entre révolutionnaires et péronistes semblent diminuer.

Le nouvel intendant municipal de la ville de Mar del Plata a décidé que toutes les rues et places qui avaient été débaptisées sous le régime Peron reprendraient leurs anciens noms.

Le général Benjamin Menendez, qui dirigea la tentative de soulèvement du 28 septembre 1951, a été remis en liberté mercredi.

— La radio d'Etat a commencé mercredi soir à diffuser ses émissions en relais avec le poste insurgé de Cordoba « La voix de la liberté ».

— Tout l'Uruguay, ennemi irréductible du péronisme, vibre aujourd'hui d'une joie immense, née de la victoire des révolutionnaires argentins. Dans les rues de Montevideo, de nombreux groupes organisent des manifestations, criant « Vive nos frères argentins libres ». L'Uruguay n'a jamais manqué d'observer une stricte neutralité face aux événements d'Argentine, mais il ne peut s'empêcher d'accueillir avec soulagement la disparition de cette épée de Damoclès que constituait pour lui l'existence du régime péroniste dans la grande république voisine.

La situation au Maroc

A bord d'un avion spécial, le général Boyer de Latour, résident général de France au Maroc, est parti mercredi pour Rabat où il est arrivé à 18 h. 50.

Il emportait avec lui des instructions précises pour réaliser le plan du gouvernement français relatif à l'administration du Maroc. Ces instructions ont été signées par M. Edgar Faure, président du Conseil, et par M. Pierre July, ministre chargé des affaires marocaines et tunisiennes.

Le général Boyer de Latour a été chargé de prendre les mesures nécessaires à obtenir le départ du sultan Ben Arafa et son transfert à Tanger. La création d'un Conseil de régence composé de trois membres est également prévue.

En effet, bien qu'on ait recueilli à Paris cent informations qui se contredisaient les unes les autres, en procédant à un petit triage on est arrivé à discerner que le général de Latour aurait à choisir le troisième homme d'après une liste que lui a fournie M. Edgar Faure. Il remettra ensuite au sultan Ben Arafa la lettre du président de la République, qu'il retiendra encore jusqu'à ce qu'il ait mis en place le Conseil des gardiens de Trône.

Il n'y a donc plus qu'à attendre que cette procédure suive son cours.

Un cachalot bloque le port de Port-Vendres

Un cachalot de 17 mètres de long et d'un poids évalué approximativement de 8 à 9 tonnes, s'est échoué hier à l'intérieur du port de Port-Vendres.

Le cétacé, qui est vivant, repose sur un fond rocaillieux d'environ deux mètres et émerge en partie, rejetant de temps à autre des jets d'eau. Il est actuellement impossible de le retirer de sa position : les grues du port n'étant pas assez puissantes pour soulever un tel poids.

On se demande, si l'énorme animal ne parvient pas à repartir par ses propres moyens, quelle solution adopteront en définitive les autorités qui ne s'étaient jamais encore trouvées devant un cas si embarrassant, pour dégager le port.

Le coin des Rieurs

UNE ROSSERIE DE CHURCHILL

Winston Churchill conversait un jour avec l'un des dirigeants du parti travailliste, Emmanuel Shimwell, qui ne passe pas pour avoir bon caractère et pour compter beaucoup de sympathies.

Shimwell fouillait dans sa poche.
— Que cherchez-vous ? lui demanda Churchill.
— Deux pence pour téléphoner à un ami.
— En voici six, lui répondit Churchill. Appelez-les tous.

LES INVENTIONS DIABOLIQUES

Deux jeunes ingénieurs sont visiter les usines de Détroit à deux Anglaises. Ils ont pris place à bord d'une splendide voiture dernier modèle. Toutes les manœuvres s'y commandent par des boutons. Sans y prendre garde, l'une des jeunes filles appuie sur l'un de ceux-ci. Un panneau tombe et un courant d'air extraordinaire pénètre dans la voiture et soulève brutalement les jupes de la jeune fille qui s'exclame :

— Oh ! vous, Américains, vous ne faites jamais rien avec les mains !



Acheter chez les membres du Service d'Escompte c'est servir son intérêt.